

Projet de Fin d'Études (PFE) 2020

"Evaluation socio-économique des paysages et des patrimoines culturels et naturels"



Source : Leblanc E., Ben Chikar M. (2020)

Elisa LEBLANC & Mohamed BEN CHIKAR DAE5

Sous la direction de : Laura VERDELLI

Evaluation socio-économique des paysages et des patrimoines culturels et naturels

Enrichissement et valorisation du patrimoine du Parc
Naturel Régional Loire Anjou Touraine via l'expérience
sensible de la part de ses usagers

**Directeur de recherche : Laura VERDELLI (maître de conférences
en Composition urbaine et projet d'aménagement)**

**Auteurs : Elisa LEBLANC & Mohamed BEN CHIKAR (étudiants
Polytech Tours, 5A)**

Années : 2019 - 2020

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier notre tutrice Laura Verdelli, enseignante chercheuse et maître de conférences en Composition urbaine et projet d'aménagement, qui nous a suivi tout le long de ce travail. Celui-ci a débuté par un travail de revue de littératures et a été poursuivi par l'élaboration de ce projet de fin d'études. Nous la remercions pour avoir été présente tout au long de ce travail que ça soit lors de nos rencontres, lors des échanges par courriers e-mails ou par appels téléphoniques. Nous tenons à la remercier pour sa compréhension et pour les facilités d'adaptation accordées lorsque nous avons rencontré des difficultés tels que centrer notre sujet d'étude. Ses conseils et les réponses données à nos interrogations nous ont permis de structurer nos idées. De plus, nous remercions également Monsieur Denis Martouzet, aussi enseignant chercheur, qui lors de notre oral de revue de littérature nous a donné de précieux conseils, nous aidant à affiner davantage nos idées.

Nos remerciements se tournent aussi vers la cheffe du service « Tourisme et médiation des patrimoines » du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, Madame Virginie Belhanafi nous a transmis des liens menant vers de la documentation relative au PNR et apportant des informations à propos de notre sujet d'études.

De plus, nos sincères reconnaissances s'adressent à l'ensemble des 17 personnes qui nous ont accordé de leur temps durant nos enquêtes.

Nous tenons aussi à transmettre un grand merci envers Pascale Le Halper et Emanuelle Denis, responsables de la bibliothèque du département aménagement et environnement de l'école Polytech Tours. En effet, elles nous aidé à récolter l'ensemble de la documentation souhaitée pour ce travail.

Table des matières

Liste des abréviations	10
Introduction	11
I - Etat de l'art	11
1. Définitions des termes clés	11
2. Délimitation de la zone d'étude	13
2.1 – Volonté de rester sur secteur Centre Val de Loire	13
2.2 – Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	15
2.3 – Particularités de ce PNR	16
2.3.1: Richesse patrimoniale du paysage culturel	16
2.3.2: Un patrimoine culturel ancré dans un paysage naturel particulier	18
3.1. Problématique et hypothèses	19
3.2. Phase de préparation de l'enquête de terrain	20
3.2.1: Etape 1, la construction du guide d'entretien	21
3.2.2 : Etape 2, définition de la période des entretiens	21
3.2.3 : Etape 3, sélection des sites	21
3.3. Sur le terrain, phase déroulement des entretiens	23
II -Généralités sur les résultats des entretiens	24
1. Présentation des enquêtés	24
2. Analyse des entretiens	27
2.1. Classification des interrogations	27
2.2. Résultats d'analyse	28
2.2.1. Facteurs d'attractivité des sites du PNR	29
2.2.2. Mobilité et hébergement	32
2.2.3. Evaluation du séjour effectué	35
2.2.4. Recommandations	40
2.3. Conclusion interprétation résultats	40
III - Enrichissement du travail de terrain par des apports bibliographiques	41
1. Le tourisme, catalyseur de bien-être	41
1.1. Contextualisation	41
1.2. Vivre le patrimoine, une nouvelle forme de tourisme	42
1.3. Un tourisme, une pratique épanouissante	42
1.4. Conclusion	43
2. Le tourisme du point de vue de l'habitant	43

2.1. Se distinguer du touriste, sur quelle(s) base(s) ?	43
2.2. Approuver les avantages de l'activité du tourisme	45
2.3. Apports de freins, « je n'aime pas le tourisme » causés par une relation identitaire forte à son lieu de vie	47
2.4. Conclusion	48
3. Stratégies mises en œuvre pour valoriser le site	49
3.1. Une gestion des politiques publiques locales	49
3.2. Des moyens mis à disposition en faveur de la valorisation et sauvegarde du patrimoine	511
3.3. Mettre l'habitant au milieu des processus de construction du tourisme	52
3.4. Conclusion	53
Conclusion générale	54
Retour d'expérience	55
Schéma de synthèse	56
Bibliographie :	57
Annexes	61

Table des illustrations

Figure 1 : Logo du PNR LAT	13
Figure 2 : Logos du patrimoine mondial de l'Unesco	14
Figure 3 : Périmètre du Val de Loire.	14
Figure 4 : Périmètre du Parc Naturel Loire Anjou Touraine	15
Figures 5 : Cathédrale d'Angers, lieu de culte ancré dans le paysage (vue du château et vue de face, 2019) et Château de Chenonceau	16
Figure 6 : Photo des troglodytes de Turquant	17
Figure 7 : Château de Saumur (2019)	17
Figure 8 : Bords de la Loire à Saint Genouph (2017)	18
Figures 9 : Vignes présentes dans le PNR, respectivement à Angers et Saumur (2019)	19
Figure 10 : Orchidées caractéristiques de la région du PNR.	19
Figure 11 : Rochemenier village troglodytique du Val de Loire.	22
Figure 12 : Abbaye royale de Fontevraud - Localisation de l'endroit où les entretiens se sont déroulés, entourée en rouge.	22
Figure 13 : Localisation des sites de réalisation des entretiens au sein du PNR Loire Anjou Touraine	23
Tableau 1 : Présentation des paramètres identitaires des interrogés	25
Figure 14 : Processus d'analyse des entretiens	27
Figure 15 : Train touristique à Saumur	35
Figure 16 : Echelle de satisfaction	35
Figure 17 : Difficultés de stationnement pour les camping-cars, Maisons Troglodytes de Forges	39
Tableau 2 : Le mode d'occupation d'un territoire selon le type d'usagers (touriste - habitant)	44
Figure 18 : Tour de Charlemagne à Tours	48
Figure 19 : Modèle vertueux du tourisme participatif	49
Figure 20 : Mise en valeur du patrimoine par des jeux d'eau et de lumière à Angers et d'un château près de Saumur (2019)	51
Figure 21 : Aménagements public installés sur le parvis du château de Saumur (2019)	51
Figure 22 : Schéma synthétique de l'ensemble du travail	56

Table des annexes

Annexe 1 : Questionnaire donné aux touristes	61
Annexe 2 : Tableau qui résume l'ensemble des résultats obtenus lors de l'enquête de terrain	63

Liste des abréviations

LAT : Loire-Anjou-Touraine

PFE : Projet de Fin d'Études

PNR : Parc Naturel Régional

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Introduction

La formation proposée par l'école d'ingénieur Polytech Tours en spécialité génie de l'aménagement et de l'environnement demande à ses étudiants de réaliser un projet de recherche dit « Projet de fin d'études ». Divers sujets sont présentés et pour notre cas il a été choisi celui proposé par l'enseignante Laura Verdelli concernant « ***l'évaluation socio-économique des paysages et des patrimoines culturels et naturels*** ».

Dans le cadre de ce travail, nous avons décidé de nous intéresser au secteur géographique du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT). Ce territoire basé sur une gestion concertée, a pour but de favoriser le développement économique et social tout en préservant et valorisant le patrimoine et ses paysages. En effet, le PNR est doté d'un très riche patrimoine tant naturel que culturel, qui a d'ailleurs, permis au secteur Centre Val de Loire d'obtenir un titre auprès de l'UNESCO et qui est donc source d'attractivité pour les visiteurs tant nationaux qu'internationaux. C'est pour cette raison que nous nous sommes focalisés sur l'activité du tourisme. En effet, nous voulions comprendre comment il est possible de répondre à la demande d'attractivité du site tout en conservant son authenticité, qui est une des valeurs essentielles pour ses usagers. L'habitant du PNR attribue une forte valeur identitaire au milieu dans lequel il vit, il y lie un passé et y voit son futur. Tandis que le touriste, qui vit le moment présent, veut expérimenter l'espace qu'il visite et créer des liens avec la population locale dans le but de s'enrichir culturellement et émotionnellement. Entre ces deux types d'usagers, des barrières peuvent exister mais elles peuvent être minimisées par une bonne gestion de l'activité du tourisme, qui implique aussi les acteurs décisionnels. Pour permettre cela, une nouvelle forme de tourisme émerge sur le site qui est le tourisme participatif et qui consiste à placer l'habitant au centre des processus de construction du tourisme. A travers ce travail nous développerons une enquête de terrain réalisée auprès des usagers du site et qui a été complétée par des apports bibliographiques dans le but de relever les opportunités et les menaces de ce territoire afin de le valoriser.

I - Etat de l'art

1. Définitions des termes clés

L'évaluation socio-économique consiste à recueillir l'ensemble des atouts et des faiblesses d'un espace dans le but de le valoriser.

Le paysage est propre à chaque espace et est considéré comme « une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Lifran R, Oueslati W. 2007, p.86). Par conséquent, comme le définit le préambule de la Convention européenne du paysage, il constitue « un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien » et il constitue « un élément essentiel

du **bien-être** individuel et social, et dont la protection, la gestion et l'aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun » (Conseil de l'Europe, 2000). Par conséquent, le paysage est souvent « patrimonialisé », lorsque celui-ci souhaite être protégé et mis en valeur via l'adhésion collective qui peut être subjective en fonction des vécus et des ressentis pour ce milieu (Beaucire F., Desjardins X. 2014).

Compte tenu des innombrables atouts que le paysage peut offrir à une société et de son grand rôle dans le renforcement de l'attractivité d'un territoire, sa conservation s'annonce primordiale. Pour ce faire, plusieurs instruments législatifs sont mis en place dans le but de préserver les paysages. Comme le met en lumière le Conseil de l'Europe, la Convention Européenne du Paysage a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement du paysage dont la représentation et valorisation dépendent fortement de chaque individu (Brossard. T, Wieber. J-C, 1984). En effet, **la valorisation** signifie l'action d'accorder plus de valeur à quelque chose (Larousse, 2020). Pour notre cas, la valorisation correspond ainsi à l'appréciation et la mise en avant des caractéristiques naturels et culturels du PNR à travers diverses mesures qui peuvent être conciliées à celles prônant **la préservation**. Ce terme renvoie, sémantiquement parlant, à l'action de protéger et de mettre à l'abri quelque chose d'un mal éventuel (Larousse, 2020). Cette action vise de sauvegarder le riche patrimoine et les paysages authentiques dont le territoire du PNR est doté.

Le patrimoine peut se subdiviser en deux catégories, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel :

- Le **patrimoine naturel** peut être défini comme un ensemble de sites authentiques, peu ou pas modifiés par l'homme. Il peut être caractérisé par des éléments physiques, biologiques et géologiques à l'instar des habitats d'espèces animales et végétales menacées (UNESCO, nd).
- Le **patrimoine culturel**, correspond à l'ensemble des ressources héritées du passé et qui sont mises à disposition auprès des sociétés. Le patrimoine culturel ne se réduit pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants. De cette définition, peuvent découler deux formes de patrimoine culturel ; le patrimoine culturel matériel et celui immatériel.
 - Le patrimoine culturel **matériel** regroupe l'ensemble des objets construits, palpables parmi lesquels figurent les éléments d'architecture, d'urbanisme, monuments artistiques ou historiques, sites archéologiques, objets d'art, outils, machines tels que les sculptures voire les peintures monumentales (UNESCO, nd.).
 - Celui **immatériel**, correspond aux pratiques sociales (traditions gastronomiques), rituels et événements (festifs par exemple), représentations, traditions, langages, chants expressions, connaissances et savoir-faire (artisanal) que les communautés, groupes et dans certains cas les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel (UNESCO, 2011).

2. Délimitation de la zone d'étude

Le périmètre couvert par le **Parc Naturel régional Loire-Anjou-Touraine** (*figure 1*) représente la zone sur laquelle notre étude a porté. Regroupant 115 communes impliquées dans la préservation du patrimoine local de la région, le PNR dispose d'un paysage et patrimoine riche qui se composent de nombreuses ressources naturelles et monumentales qui en font un centre d'attractivité majeur pour de nombreux touristes tant locaux qu'étrangers.

Accueillant un riche patrimoine monumental et naturel, le PNR héberge une multitude de châteaux sur les bords de la Loire qui symbolisent l'histoire de la région et constituent des éléments touristiques retraçant le passé du territoire, auxquels sont ajoutés des édifices religieux d'envergures, des architectures typiques et des cultures caractéristiques du site comme les vignes. Notre site d'étude est donc constitué de multiples endroits touristiques souvent qualifiés par des labels.



Figure 1 : Logo du PNR LAT
Source : PNR LAT
[<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire>]

Par ailleurs, le territoire bénéficie d'une richesse de savoir-faire originaux représentant un facteur important de l'attractivité touristique. L'argile de la Rouchouse, la vannerie, les fruits tapés ou même l'utilisation de la pierre dans la construction des bâtiments constituent des techniques authentiques qui accordent à la région du PNR une singularité atypique et qui renforce ainsi l'affluence touristique dans la région.

Le Parc Naturel Régional Loire Anjou-Touraine place le développement au cœur de ses enjeux. Adhérant au volet 1 de la Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés, le PNR entreprend des actions favorables au développement durable et promeut le tourisme « culture-nature » qui concilie le bien-être des usagers du site et la préservation du patrimoine (site du PNR LAT).

2.1 – Volonté de rester sur secteur Centre Val de Loire

Tout d'abord, il a été décidé de rester cohérent dans le choix de la zone étudiée avec le secteur géographique d'étude inscrit dans le sujet initial transmis et qui était le **Centre Val-de-Loire**. En effet, le Val de Loire qui s'étend de Sully-sur-Loire dans le Loiret à Chalonnes-sur-Loire dans la Maine-et-Loire se situe sur 2 régions qui sont le Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire et borde 280 km de la Loire (site du PNR LAT) (*figure 3*).

En vue de nourrir amplement la recherche sur le sujet, il a été choisi de se focaliser sur le secteur du Parc Naturel Régional de Loire-Anjou-Touraine (site du PNR LAT) situé aux bords de Loire et qui possède un fort patrimoine identitaire. Après avoir étudié les définitions des termes du sujet comme décrites ci-dessus, il semblait intéressant de se focaliser sur un PNR parmi les 54 dénombrés à l'échelle nationale. En effet, ça nous semblait être un cas d'étude très approprié avec notre sujet puisque comme le définissait dans un premier temps le décret de 1967, un PNR était « un territoire rural fragile au patrimoine culturel, naturel, paysager ...

remarquable où les acteurs locaux s'engagent (maires des communes concernés en l'occurrence) autour d'un projet pour concilier protection et gestion du patrimoine avec le développement économique local » (site de la fédération des PNR France). Le PNR entre donc dans le concept mondial des aires protégées définie dans le cadre de la structure « Union Nationale pour la Conservation de la Nature ». Le 2 mai 2007, la définition a été revue en caractérisant les PNR comme étant des « territoires remarquables par leur patrimoine naturel, culturel et paysager fragile, caractérisés par un projet de développement durable pour le territoire concerné et structuré sur une gestion concertée ». Le PNR LAT a donc pour rôle de « valoriser, favoriser une bonne coordination en termes de développement économique et social de ce lieu tout en mettant en avant la préservation et la protection des ressources paysagères et patrimoniales » (site du PNR LAT).

De plus, depuis le 30 novembre 2000, le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (**figure 2**) au titre des « paysages culturels vivants » et plus particulièrement comme « Le Grand Paysage ». En effet, il est considéré comme « un monument de nature et de culture relevant du génie créateur humain, qui englobe dans un même ensemble, des patrimoines prestigieux » (UNESCO, Val de Loire Patrimoine Mondial). Le PNR est à l'origine de la reconnaissance d'une partie du secteur auprès de l'UNESCO. C'est donc un tiers du territoire Centre Val de Loire et dont le PNR fait partie qui a obtenu un titre de reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Figure 2 : Logos du patrimoine mondial de l'Unesco

Source : Site officiel du patrimoine mondial de l'Unesco
[<https://whc.unesco.org/fr/list/>]



Figure 3 : Périmètre du Val de Loire.

Source: Val de Loire, patrimoine mondial [<https://www.valdeloire.org>]

2.2 – Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est créé il y a plus de 23 ans, avec pour villes portes : Tours à l'Est et Angers à l'Ouest (**figure 4**). Le PNR regroupe donc 115 communes, couvrant une population d'environ 202 330 habitants, qui se disent « engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales » (site du PNR LAT). Étendu sur une superficie de 270 858 hectares, le PNR est présent sur 2 départements qui sont : l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire ainsi que les 2 régions : le Centre-Val de Loire et le Pays de la Loire. Cette labellisation donnée en 1996 par l'Etat est dans la reconnaissance de son patrimoine remarquable à préserver. La mission du Parc est donc de préserver et protéger un patrimoine d'une exceptionnelle richesse. Mais il s'agit surtout de le « valoriser ce patrimoine et de favoriser un développement économique et social harmonieux sur le territoire soit respectueux de ses équilibres naturels et humains ». Par conséquent, **le PNR encourage** la promotion de cette affiliation tout en étant attentionné au **respect de l'environnement et du cadre de vie sur cet espace**.



Figure 4 : Périmètre du Parc Naturel Loire Anjou Touraine

Source : PNR LAT [<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire>]

2.3 – Particularités de ce PNR

Le PNR dispose de paysages culturels et naturels exceptionnels qui peuvent être caractérisés par les éléments ci-dessous.

2.3.1: Richesse patrimoniale du paysage culturel

Dans le PNR se trouve des villes et villages historiques construits à l'**architecture en tuffeau et en ardoise**, dont l'art « des pierres taillées » fait partie de la culture et de la transmission de savoir-faire propre au site. Il s'applique aussi aux habitats troglodytiques mais aussi à de grands monuments architecturaux tels que les célèbres châteaux de la vallée de la Loire parmi lesquels figurent Villandry, Ussé, Chinon, Montsoreau, Angers ou encore Saumur, les abbayes, les cathédrales et tant d'autres (*figures 5*).



Figures 5 : Cathédrale d'Angers, lieu de culte ancré dans le paysage (vue du château et vue de face, 2019) et Château d'Angers

Sources : Ben chikar M., Leblanc E. &
Châteaux de la Loire [<https://www.chateaux-de-la-loire.fr/selection.htm>]

Le tuffeau, pierre caractéristique de la région, façonne les bâtiments et les belles demeures du site en lui offrant une authenticité incontournable. Il représente la pierre emblématique des bords de la Loire et constitue un élément typique de la région. Utilisée depuis le 12^{ème} siècle pour la construction, cette pierre est à l'origine de nombreux villages et ruelles de la Touraine, à titre d'illustration les caves troglodytes (*figure 6*), creusées dans le coteau. Autrefois utilisés

pour l'extraction, elles sont devenues pour certaines des champignonnières. Aujourd'hui, elles comptent de nombreux amateurs qui choisissent d'y habiter ou d'y créer des gîtes (site officiel PNR LAT).



Figure 6 : Photo des troglodytes de Turquant

Source : PNR LAT [<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire>]

Par ailleurs, les **châteaux de la Loire** ont une place importante dans le forgeage de l'identité de la région. Ils font la renommée du territoire de la Loire-Anjou-Touraine. Ces édifices encastelés qui incarnent un riche historique régalien font l'objet de grands lieux touristiques qui attirent de nombreux usagers de diverses nationalités. Parmi ces châteaux, figure le château de Saumur (**figure 7**). Situé au confluent de la Loire et du Thouet, ce château est classé monument historique depuis 1964. En effet, cet édifice a été érigé sous Thibaud Ier le Tricheur, comte de Blois, au Xe siècle, et qui au cours du temps, a connu de multiples opérations de rénovation qui ont contribué au renforcement de son attractivité. Le château de Saumur est donc un monument historique symbolique du territoire Loire Anjou Touraine et concentre un riche potentiel patrimonial (site officiel du PNR LAT).



Figure 7: Château de Saumur (2019)

Source : Ben Chikar M., Leblanc E.

Toutes ces ressources culturelles et monumentales jouent un rôle central dans l'attractivité touristique du PNR. Par constat, il peut être dit que le patrimoine culturel est ancré dans un paysage naturel particulier, un site entre la terre et l'eau.

2.3.2: Un patrimoine culturel ancré dans un paysage naturel particulier

Le fleuve qui passe au cœur du PNR soit **la Loire** a façonné tant les paysages ruraux, dans l'organisation du sol et les types de culture (maraîchage, vigne), que les paysages urbains. En effet, constituant le centre du patrimoine ligérien, elle a connu, au cours des siècles, de multiples usages qui ont contribué à façonner le paysage actuel. En pénétrant dans la région Centre, La Loire (**figure 8**) traverse les plateaux calcaires du bassin parisien avant de devenir "Loire aval" en quittant le Parc, après Angers, où elle entame le socle granitique armoricain (site du PNR LAT).



Figure 8 : Bords de la Loire à Saint Genouph (2017)
Source : Ben Chikar M., Leblanc E.

Dans le secteur de la Touraine, la Loire est rejointe par quelques-uns de ses plus prestigieux affluents dont le Cher, l'Indre, la Vienne puis, en Anjou, par d'autres rivières comme le Thouet et l'Authion. De ces confluent, sont nés des paysages où la nature et l'homme ont su créer la célèbre harmonie des « jardins de la France ». De part ces atouts, les hommes ont ainsi su tirer profit de la douceur du climat pour créer l'art de la « douceur de vivre ». A l'écart des berges de La Loire, les paysages naturels sont influencés par l'activité agricole. Les prairies pâturées ou fauchées sont entretenues dans les vals inondables par l'élevage. Dans les secteurs les plus humides, les prairies sont souvent accompagnées d'un réseau de haies. C'est dans le Véron, à la confluence Loire-Vienne, que les haies typiques entretenues en "têtard" sont présentes. Par ailleurs, le site a pour caractéristique de présenter des cultures de céréales ou de

vignes (**figures 9**) et des forêts dont les chemins permettent de partir à la découverte des massifs de Chinon, Milly (Sud-Saumurois) ou Saint-Nicolas-de-Bourgueil (site du PNR LAT).



Figures 9 : Vignes présentes dans le PNR, respectivement à Angers et Saumur (2019)

Source : Ben Chikar M., Leblanc E.

La **diversité des milieux naturels du Parc** attire un grand nombre d'espèces qui font la renommée en termes de biodiversité tant faunistique que floristique du site, où figurent des espèces dites « emblématiques ». Peuvent être aperçus des papillons, oiseaux, libellules, castors, poissons chauves-souris, l'Osmonde royale et une trentaine d'orchidées qui sont rares et protégées comme le montre la figure ci-dessous (site du PNR LAT) (**figures 10**).



Figure 10 : Orchidées caractéristiques de la région du PNR.

Source : Site PNR LAT [<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/les-patrimoines/la-flore>]

3.1. Problématique et hypothèses

La problématique proposée pour réaliser ce projet est :

« Comment le patrimoine à l'intérieur du périmètre du PNR Loire Anjou Touraine peut s'enrichir et être valorisé via l'expérience sensible de la part de ses usagers ? »

De ce travail, ont découlé les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Il existe une relation entre le patrimoine et l'individu.

Hypothèse 2 : La valorisation du patrimoine peut être réalisée à travers l'apport de plus-value économique.

Afin de mener à bien notre projet, nous avons mobilisé dans un premier temps différentes ressources documentaires ; références bibliographiques et des résultats d'enquêtes déjà réalisées. L'ensemble des informations extraites de cette documentation nous a servi de base pour fonder notre étude. Cette phase préliminaire nous a donc permis d'appréhender davantage le sujet de notre PFE et a contribué grandement à alimenter notre travail. Ainsi, en vue d'étayer les informations recueillies lors de la phase préliminaire, nous avons conduit une nouvelle enquête de terrain auprès de la population du PNR dont le profil est très diversifié. En effet, nous avons jugé pertinent de ne pas se restreindre aux entretiens réalisés en amont afin d'obtenir de meilleurs résultats et de répondre efficacement à notre problématique.

En fonction de ce qu'il est ressorti, nous avons décidé de structurer la suite de notre travail de la façon suivante : tout d'abord, en développant la notion du tourisme en montrant les motifs de la présence des visiteurs au sein du patrimoine du PNR et comment ces derniers contribuent à son enrichissement. Puis, en se focalisant sur la place de l'habitant au sein de l'environnement patrimonial qu'il occupe et de la relation qu'il établit avec les usagers qui souhaitent le découvrir et pour finir en étudiant les possibilités d'articulation entre le rôle de l'habitant et celui du touriste dans une optique de valorisation du patrimoine, ainsi que les moyens pour aboutir à cette fin.

Il est important de noter qu'à travers « expérience sensible de la part de ses usagers » nous voulions faire référence au fait que d'habiter et/ou de visiter les lieux du PNR peut procurer aux personnes un certain apport émotionnel tel que le bien-être. Nous cherchons, en effet, à comprendre les raisons de la présence des usagers sur le site d'étude mais aussi la façon dont ils le pratiquent et les sources d'amélioration potentielle pour améliorer les séjours sur le site.

3.2. Phase de préparation de l'enquête de terrain

La réalisation des **entretiens semi-directifs**¹ est l'outil méthodologique choisi, additionné à la recherche bibliographique, dans le but de récolter des informations pertinentes dans le cadre de ce projet. Cet instrument qualitatif consiste à interroger un certain nombre de personnes sélectionnées de façon aléatoire et d'échanger avec elles pendant un certain temps. En effet, cet outil sert à recueillir les discours exprimés par les interrogés sur différentes questions préalablement définies via l'élaboration d'un questionnaire (**annexe 1**). Cette volonté

¹ Selon l'Euréal qui est une structure spécialisée dans le domaine de l'évaluation des politiques et programmes publics en Europe et en France, l'entretien semi-directif est une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien.

de faire du terrain en plus des écrits déjà existants était dans l'optique d'avoir une vision plus claire de la façon dont les répondants, visiteurs comme habitants des sites, s'approprient les espaces du PNR LAT et pour comprendre les enjeux de leur présence et les manques relevés pour valoriser davantage le site.

Même si des **échanges** ont été réalisés dans le cadre de ce travail **avec Madame Belhanafi**, c'est par choix volontaire que nous avons choisi d'interroger les usagers du site et non ses acteurs décisionnels du tourisme puisque des travaux présentés déjà ces recherches. Parmi ces derniers nous pouvons nous référer à la thèse de Madame Verdelli « *Héritage Fluviaux, des patrimoines en devenir : Processus d'identification, protection et valorisation des paysages culturels en France, Portugal et Italie : quelques exemples significatifs* » soutenue en 2008, qui présentée une étude sur le point de vue des acteurs publics.

3.2.1: Etape 1, la construction du guide d'entretien

La rédaction d'un **guide d'entretien**² a été réalisée afin de garantir une base commune de questions à poser lors des entretiens dans le but de s'assurer que toutes les dimensions de la problématique aient été abordées durant l'échange. D'ailleurs, en vue de favoriser l'expression de la personne interrogée, des questions ouvertes ont donc été favorisées dans le but de laisser une certaine forme de liberté dans la réponse à la question, ne pas orienter la pensée du questionné et permettre le développement de sa pensée pour qu'il puisse nous fournir le plus de renseignements possibles.

3.2.2 : Etape 2, définition de la période des entretiens

En vue de garantir la richesse, la diversité et la qualité des réponses, il était évident de déterminer soigneusement la période durant laquelle l'enquête aller se dérouler. En accord avec notre tutrice, il semblait pertinent de cibler la période d'affluence touristique. A cet effet, nous avons mené nos entretiens pendant la **période estivale (Juillet/ Août 2019)**, période pendant laquelle le tourisme locale ou internationale est la plus élevée et qui présente donc une diversité de profils de visiteurs et des potentiels enquêtés. Cette diversité a été grandement observée dans nos entretiens.

3.2.3 : Etape 3, sélection des sites

Le nombre de **sites sélectionnés** a été de **4 lieux**. Riches d'histoires patrimoniales différentes et dotés d'un fort potentiel paysager, la liste était composée **du château de Saumur, un Village Troglodyte (figure 11), l'Abbaye de Fontevraud (figure 12) ainsi que les bords de la Loire.**

² Selon Imbert (2010), un guide d'entretien représente un document utilisé lors d'un entretien par l'animateur et qui lui rappelle les différents domaines ou questions devant être abordés.



Figure 11 : Rochemenier village troglodytique du Val de Loire.
Source : PNR LAT [<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire>]



Figure 12 : Abbaye royale de Fontevraud - Localisation de l'endroit où les entretiens se sont déroulés, entourée en rouge.

Source : PNR LAT [<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire>]

Cette sélection s'est appuyée sur plusieurs critères. D'abord, il était souhaité de se rendre sur les espaces à haute valeur touristique. En effet, en fonction du niveau d'attractivité des lieux ainsi que de leur reconnaissance et de leur renommée tant à l'échelle nationale que mondiale nous pouvions prévoir les sites qui seraient les plus fréquentés pour réaliser les questionnaires.

Ensuite le deuxième critère a été de choisir des sites très différents dans le but d'avoir une diversité des espaces afin de découvrir la richesse des éléments composant le PNR LAT et dans le but d'échanger de façon la plus aléatoirement possible avec des usagers aux profils et aux sources de motivation de présences différentes d'un site à un autre. Le caractère aléatoire du choix de nos enquêtés a pour but d'assurer une diversité de réponses et de renforcer la pertinence de nos résultats. Le troisième et dernier critère pris en compte était la proximité de ces sites touristiques et variés dans le but d'optimiser nos déplacements et gagner du temps pour réaliser un maximum d'échanges. La carte suivante met en évidence les lieux où l'enquête s'est déroulée (*figure 13*).

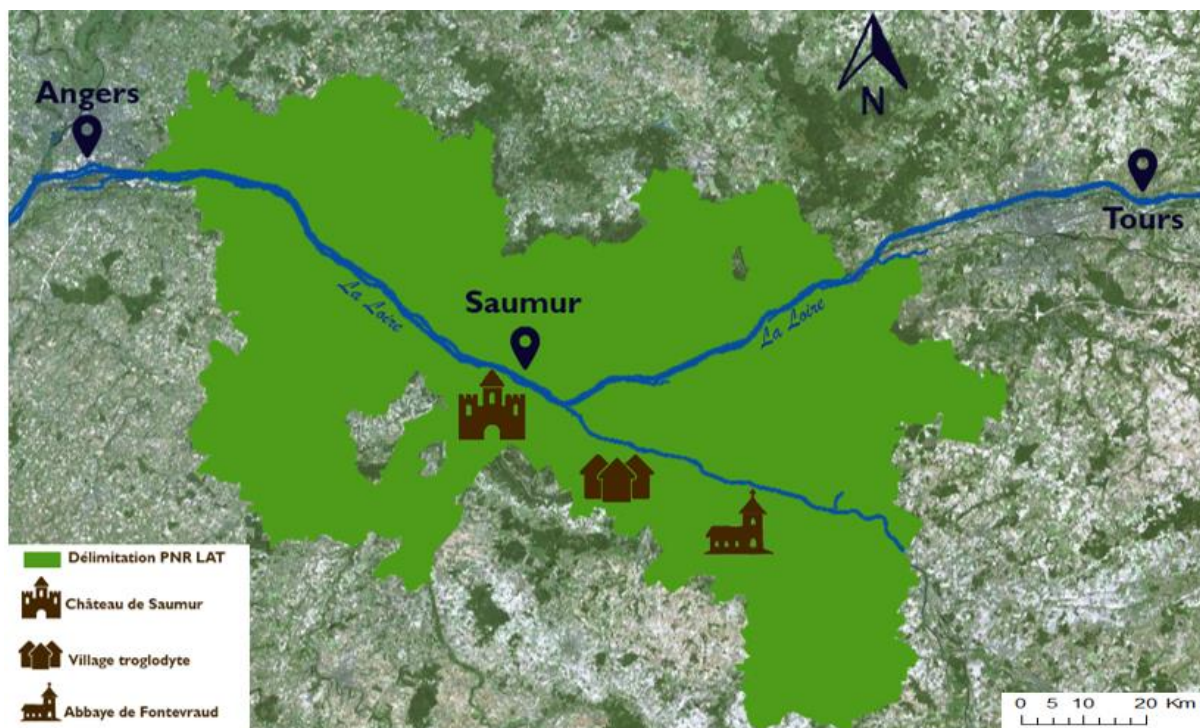


Figure 13 : Localisation des sites de réalisation des entretiens au sein du PNR Loire Anjou Touraine
Source : Ben Chikar M., Leblanc E.- Données : BD Topo, IGN (2017)

3.3. Sur le terrain, phase déroulement des entretiens

Sur le terrain, une série d'entretiens s'est déroulé en commençant par le château de Saumur, suivit par les bords de Loire, puis par les maisons troglodytes de Forges pour finir sur l'abbaye de Fontevraud. Ainsi, c'est **17 personnes** souvent accompagnées, qui visitaient un des endroits inscrits dans le PNR, ont été **interrogées au hasard**³. De manière générale, le début de l'échange commençait par une petite introduction dans laquelle nous nous présentions personnellement et nous expliquions le cadre de cette enquête (soit dans le cadre de notre projet de fin d'études, de notre cursus scolaire d'ingénieur à Polytech TOURS) ainsi que la finalité de ce travail. Afin de connaître au minimum l'individu, des questions liées à son profil été posées, suivies par des interrogations relatives au sujet qui voulait être abordée. Pour cela, aucune réponse précise n'était attendue, nous posions des questions sur une thématique et

³ L'utilisation de la méthode aléatoire consiste à interroger des individus de sorte que chaque personne a une chance égale de figurer dans l'échantillon.

laissions des capacités de réponses assez larges pour laisser l'enquêté s'exprimer comme il le souhaitait. Le but était d'obtenir un maximum d'informations auprès des interrogés et lorsque les informations commençaient à être redondantes nous nous doutions que nous avions atteint un nombre suffisant d'interrogés.

En fonction du détail de la réponse apportée à une question, d'autres pouvaient aussi être répondues par la même occasion. Par conséquent nous réajustions constamment le guide et l'ordre des questions posées en fonction des réponses apportées mais nous cherchions dans tous les cas à répondre à l'intégrité des questions du questionnaire. A l'issue des entretiens réalisés, un fichier Excel a été créé afin d'y incorporer les résultats obtenus (*annexe 2*).

II -Généralités sur les résultats des entretiens

1. Présentation des enquêtés

Comme cela a été précisé précédemment, la sélection des personnes interrogées a été effectuée d'une manière aléatoire d'où la diversité des profils obtenue. Sur les 17 individus interviewés, il est important de noter que les groupes ou couples ont été considérés comme un seul enquêté. En effet, soit il y avait une personne qui répondait et représentait l'ensemble, soit les personnes qui formaient un même groupe, avaient des réponses communes et se confortaient voire étaient complémentaires dans les réponses apportées. Par exemple, pour l'entretien numéro 6 (*tableau 1*), les 3 touristes anglophones interrogés partageaient le même avis concernant les différentes questions posées, donc nous les considérons comme un ensemble.

Le tableau suivant présente succinctement les 17 personnes interrogées en fonction des sites du PNR étudiés. Il met en évidence les lieux en fonction du profil de l'enquêté ou du groupe d'enquêtés (considéré comme « un enquêté » dans l'apport des informations du fait de leurs avis identiques et complémentaires) et des paramètres identitaires qui lui sont liés (nationalité, tranche d'âge, niveau scolaire ainsi que la situation socio-professionnelle).

Tableau 1: Présentation des paramètres identitaires des interrogés
Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Site visité	Ordre de réalisation de l'entretien	Profil de l'enquête ou du groupe d'enquêtés (considéré comme 1)	Nationalité	Tranche d'âge	Niveau scolaire	Situation socio-professionnelle
Château de Saumur	1	Un médecin accompagné de sa fille	Allemande	40 - 50	> Bac + 2	Cadre
	2	Femme accompagnée de son mari	Espagnol	> 60	> Bac + 2	Retraité
	3	Une femme	Française	30 - 40	> Bac + 2	Cadre
	4	Homme accompagné de son épouse	Anglaise	30 - 40	> Bac + 2	Cadre
	5	Femme accompagnée de son mari	Française	30 - 40	> Bac + 2	Cadre
	6	3 touristes anglophones	Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande	30 - 40	> Bac + 2	Cadre
	7	Une famille composée de 4 membres	Français	20-30	> Bac + 2	Employé
	8	Mère d'une famille	Anglaise	> 60	> Bac + 2	Employé
	9	Couple	Française	> 60	> Bac + 2	Retraité

	10	Père avec ses 3 fils	Française	30-40	> Bac + 2	Cadre
	11	Touristes allemands	Allemande	> 60	> Bac + 2	Retraité
	12	Un homme accompagné de son ami	Française	40 - 50	> Bac + 2	Cadre
Village Troglodyte de Forges	13	Retraité	Française	> 60	> Bac + 2	Retraité
Abbaye de Fontevraud	14	Résident de Saumur accompagné d'un groupe d'amis	Française	30 - 40	> Bac + 2	Employé
	15	Touristes anglais	Anglaise	> 60	Collège / Lycée	Retraité
	16	Retraité	Anglaise	> 60	> Bac + 2	Retraité
	17	Retraité	Française	> 60	> Bac + 2	Retraité

L'approche aléatoire du choix des interrogés a permis de réaliser des entretiens avec des personnes de divers profils allant de touristes étrangers, des retraités français, des résidents actifs du site, des personnes en famille, etc. En ce qui concerne la nationalité des interrogés, il a été constaté que la période estivale a aidé dans l'échange avec les touristes nationaux et internationaux. En effet, il est observé que la majorité des interrogés proviennent du continent européen (95%) avec 53% des personnes qui sont titulaires de la nationalité française et 47% du reste des personnes issues d'autres pays européens. Bien que le taux d'interrogés français soit légèrement plus élevé, ce qui est possiblement due à la proximité géographique (même pays de résidence), le PNR LAT semble tout de même être valorisé touristiquement dans les pays voisins avec les anglais qui figurent parmi la nationalité étrangère la plus représentée dans l'échantillon (26% des 47% soit 55.3% des personnes étrangères interrogées et présentes sur le PNR). Par ailleurs, les enquêtés dont la tranche d'âge est supérieure à 60 ans (soit des retraités) représentent 50% de notre échantillon. De plus, 90% des interrogés ont effectué des études

supérieures et disposent d'un niveau scolaire Bac+ 2. Parmi ces personnes, 70% sont des cadres, tandis que 30% sont des employées. Ces paramètres descriptifs des interrogés montrent bel et bien que l'échantillon est très diversifié et permet de donner un ordre d'idée du profil des personnes qui visitent le PNR.

2. Analyse des entretiens

L'analyse des entretiens semi-directifs représente une étape indispensable dans l'étude d'un sujet défini. Le recours à cette méthode nous permettra donc d'attribuer un sens aux résultats obtenus à l'issue des entretiens réalisés et de répondre pertinemment à la problématique de notre PFE. En effet, les interrogés ont exprimé leurs avis à l'égard des différents sites visités en abordant plusieurs thématiques allant de celles concernant les sources de motivation de la visite du site et sur la qualité du séjour en énumérant les atouts du PNR et les obstacles rencontrés lors de la visite afin d'émettre ensemble des possibilités d'amélioration. Ce paragraphe présente ainsi les données recueillies lors des interrogations effectuées auprès des enquêtés, décrit leurs positions par rapport aux questions posées et rend compte de l'analyse des retours des interviewés.

Les réponses dispensées, annexées sous forme d'un tableau, constituent un matériau riche nous permettant de nourrir amplement notre travail et de répondre facilement à notre problématique.

2.1. Classification des interrogations

Après avoir étudié attentivement le profil des interrogés, des questions liées directement à la thématique du sujet de notre PFE ont par la suite été établies. Ces interrogations peuvent être classées par 4 thèmes. En effet, l'organisation des questions en catégories permet d'avoir une meilleure lisibilité des résultats et de procéder à une analyse plus précise qui sera déclinée dans ce rapport selon l'ordre suivi dans le schéma ci-contre (*figure 14*).

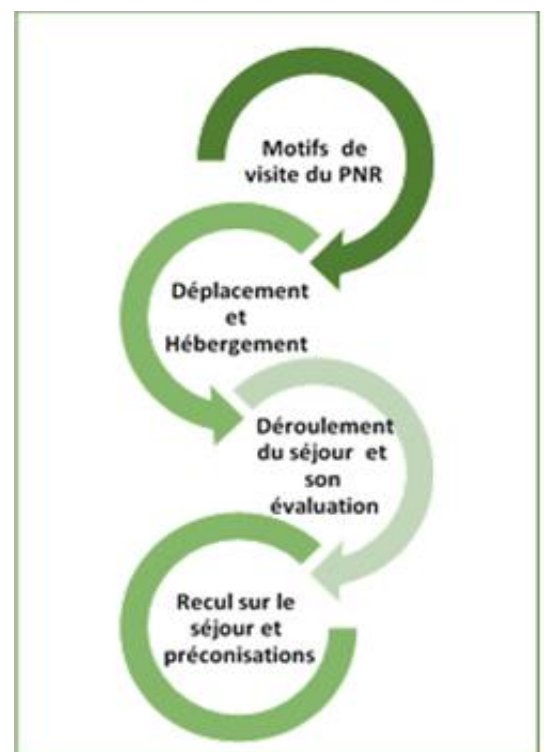


Figure 14 : Processus d'analyse des entretiens

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

o Quels sont les facteurs d'attractivité des sites du Parc Naturel Anjou-Touraine ?

Les questions relevant de cette catégorie ont pour objectif d'identifier les endroits déjà visités par les interrogés et de connaître les sources de motivation de leur visite sur le site actuel.

o Quels sont les moyens en termes de mobilité et d'hébergement utilisés sur le site ?

Ces questions englobent les moyens de déplacement utilisés par les individus lors de leur visite des différents sites du PNR ainsi que le type d'habitation dans laquelle ils sont logés lors de leur séjour.

o Comment évalueraient-ils le séjour effectué ?

Les interrogés font part de leur appréciation du séjour en attribuant une note quant à leur visite du site sur une échelle de 1 à 5. L'attribution d'une valeur de 5 correspond à une grande satisfaction des enquêtés du séjour qu'ils ont passé, tandis que 1 renvoie à l'inverse. Cette catégorie interroge également les interviewés sur ce qu'ils ont apprécié le plus durant leur séjour, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et les manques qu'ils ont pu recenser. L'intégralité de ces questionnements ont pour objet de déterminer des leviers de valorisation des sites du PNR en essayant de répondre aux enjeux relevés par cet échantillon d'interviewés.

o Quelles seraient leurs recommandations ?

Dans une perspective d'optimisation de la visite des individus et de valorisation des sites du PNR, des préconisations ont été apportées par les interrogés en fonction de leur séjour, des endroits visités et des difficultés qu'ils ont rencontrés. A la fin de l'échange a été demandé, ce que pouvait leur évoquer comme idée « le patrimoine culturel et naturel du PNR ». Cette dernière question a pour but de connaître les lieux et les éléments qui se sont démarqués de la visite de ces enquêtés et donc de favoriser leur valorisation afin de renforcer l'attractivité du territoire du PNR.

Globalement, il est important de comprendre quels sont les éléments qui ont motivé les personnes à visiter les sites. C'est pour cela que les sources de motivation de visite des individus seront étudiées en premier. La question du logement ainsi que le mode de déplacement utilisé pour se rendre sur les sites sera également étudiée. Ensuite, le séjour vécu par chaque interrogé dans les sites visités sera traité dans ses différentes dimensions. Les préconisations proposées par ces enquêtés dans le but de renforcer l'attractivité des territoires du PNR et favoriser leur préservation seront étudiées à la fin.

2.2. Résultats d'analyse

Pour simplifier les résultats obtenus et pour avoir une meilleure lisibilité de l'analyse, nous avons décidé de représenter les données qualitatives sous forme de diagrammes circulaires (plus appropriés à une démarche quantitative).

2.2.1. Facteurs d'attractivité des sites du PNR

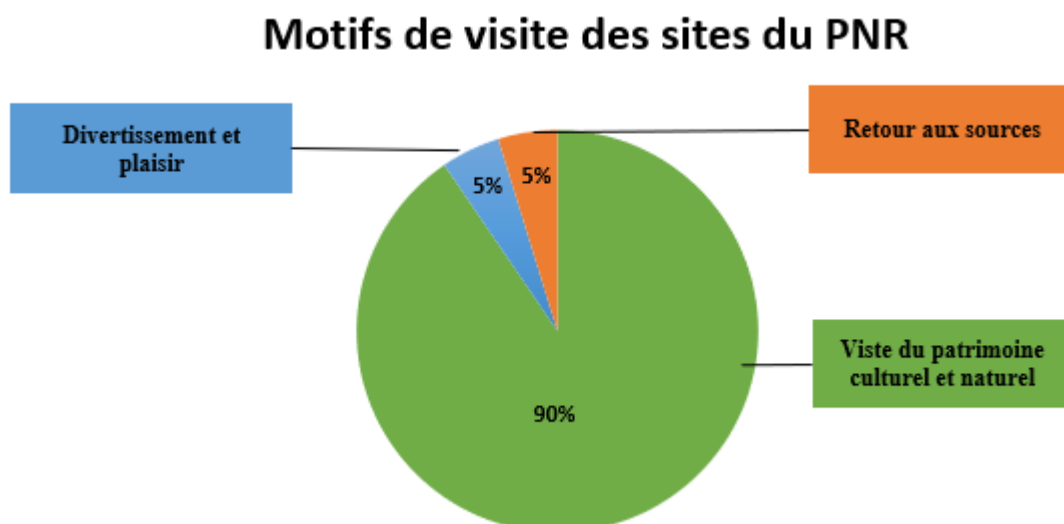


Diagramme 1 : Sources de motivation de visite des sites du PNR

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Le Parc Naturel Anjou Touraine foisonne de sites dotés d'un riche patrimoine qui attirent de nombreux visiteurs locaux ainsi qu'internationaux. En effet, selon l'enquête menée, les résultats obtenus sont représentés sur le diagramme ci-dessus (**diagramme 1**). 90% des interrogés soit 17 personnes sur l'échantillon total des interrogés (15/17) indiquent que les atouts culturels et naturels dont le territoire du PNR bénéficie, représentent la source de motivation de leur visite. Ils mettent en avant le grand potentiel patrimonial présent dans le parc comme facteur déterminant de leur venue. En effet, le PNR profite d'un riche patrimoine culturel unique qui attirent de nombreux touristes notamment ceux qui s'intéressent à la gastronomie de la région (qui constitue une ressource culturelle du site du PNR). Comme l'affirme Leroux E. (2016, p.110), « le tourisme gastronomique représente un motif solide de voyage pour divers visiteurs qui souhaitent découvrir les spécialités culinaires du terroir et apprécier les produits dont il est typique ». Au vu de ses apports bénéfiques à la production locale ainsi que de son rôle clé dans la valorisation du savoir-faire du territoire, cette forme de tourisme est fortement encouragée tout en la conciliant avec d'autres activités touristiques culturelles (contemplation des paysages, visite des monuments historiques...). Le visiteur restant justifie sa visite du PNR par la volonté de « retourner aux sources ». Originaire de la région de Touraine, le premier interrogé (retraité de nationalité française) indique qu'il visite le territoire du PNR dans le but d'y re-puiser ses racines.

En outre, il nous semble pertinent de connaître les sites que les interrogés ont déjà eu l'occasion de visiter afin de repérer les endroits prisés et les éléments attrayants du PNR qui attirent le plus de touristes que ça soit locaux ou étrangers (**Diagramme 2**).

Principaux sites visités par les interrogés

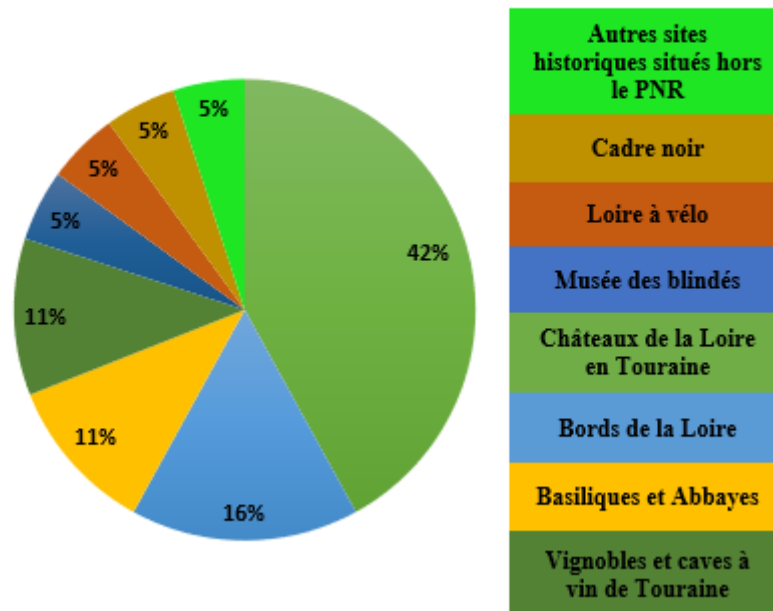


Diagramme 2 : Principaux lieux visités par les interrogés

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Dans un premier temps, ce sont les sites appartenant au fort héritage patrimonial incarné particulièrement par les châteaux de la Loire qui sont apparus. En effet, selon les résultats des entretiens, 42% des personnes ont visité principalement les châteaux de Loire. Qu'il s'agisse du château de Saumur, de Chenonceaux ou celui d'Amboise et des autres présents, ces édifices représentent le dépositaire privilégié d'un patrimoine régalien (Lejeune D., Mension-Rigau E. 1990, p.134) et une ressource patrimoniale et paysagère attrayante du PNR. Héritage symbolique des rois de la France, les châteaux de la Loire faisaient objet de demeures de grandes personnalités françaises qui constituent aujourd'hui un patrimoine historique, architectural et culturel exceptionnel du Val de Loire (site officiel Touraine Val de Loire).

Dans un deuxième temps, ce sont les bords de la Loire qui représentent la destination la plus prisée par les visiteurs du PNR (16%). En effet, intégrée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000, la Loire constitue une ressource naturelle de grande importance tant patrimoniale que touristique et est approuvée comme étant le « paysage culturel vivant du Val de Loire » (Unesco, 2011). Outre ces distinctions et sa desserte d'un grand nombre de châteaux royaux, la Loire est un élément naturel jouant un rôle pivot dans le renforcement de l'attractivité du PNR. Par ailleurs, le long de la Loire, est mis en place le projet « Loire à vélo ». En effet, ce projet consiste en un parcours de 800 km destiné aux randonneurs à vélo. Il a pour objectif de favoriser le tourisme, d'encourager le développement de pratiques touristiques durables et de permettre une façon dynamique de découvrir les paysages et les monuments ligériens. Les 5% des interrogés qui étaient en cours de réalisation de ce parcours correspondent à un couple anglais qui ont rencontré sur leur route une touriste néo-zélandaise.

Dans un troisième temps, est ressortie pour 11% des interviewés, la visite des monuments de lieux de culte propres à la religion catholique parmi lesquelles figurent les abbayes et les cathédrales présentes dans le territoire du PNR. Nous pouvons donc trouver l'abbaye de Fontevraud (un des sites d'étude) considérée comme une des plus grandes cités monastiques de l'Europe (site officiel Touraine Val de Loire). Cet établissement abbatial représente un grand atout patrimonial de la région du PNR et attire un grand nombre de visiteurs. Selon le site officiel d'Anjou tourisme, l'abbaye a enregistré 185 000 touristes en 2011.

Puis, apparaissent la visite des vignobles de Touraine ainsi que des caves à vin de haute qualité qui sont confectionnés dans la région. La présence de vastes vignobles offrant de produits viticoles originaux représente ainsi un levier important d'attractivité touristique du territoire du PNR comme le confirme 11% des interrogés venus en Touraine pour les découvrir. Cette affirmation est étayée par l'agence de développement touristique de la France qui souligne que l'œnotourisme (Charel F, nd.) est une forte motivation chez les touristes locaux ou étrangers pour visiter une destination culturelle.

Enfin, c'est la visite du musée des blindés ainsi que Le Cadre Noir, une grande école d'équitation, connue pour son expertise dans le domaine équin, qui sont mentionnés pour 5% des enquêtés. En effet, l'attractivité touristique du territoire est grandement confortée par la présence d'équipements culturels qui permettent d'arborer les atouts du site visité, à savoir les musées. Selon Boquet M. (2014), à travers leur rôle phare de transmission et d'exposition de l'histoire du territoire, ils constituent un moyen efficace permettant de valoriser le patrimoine et d'attirer des touristes.

Peut être conclu que, les atouts culturels et naturels présents dans le territoire du PNR représentent principalement un motif de visites des interrogés. Cela peut nous mener à accentuer l'importance de la valorisation de ces ressources patrimoniales en vue de maintenir voire renforcer l'attractivité du PNR.

2.2.2. Mobilité et hébergement

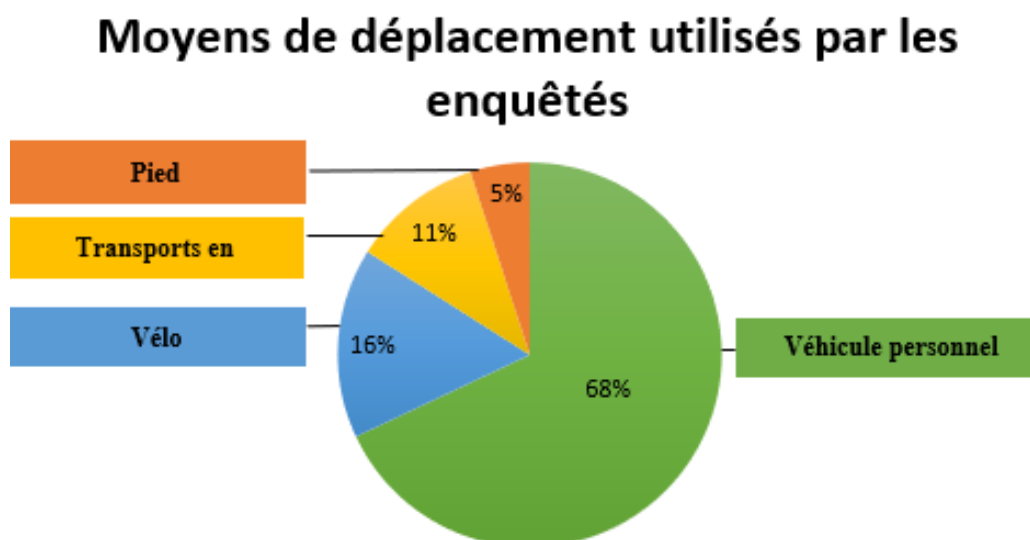


Diagramme 3 : Modes de déplacement utilisés chez les enquêtés

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Afin de se rendre sur le territoire du PNR et de pouvoir profiter longtemps du séjour, les visiteurs mobilisent divers moyens de déplacement et occupent des types d'hébergements de toutes sortes.

Concernant la question de la mobilité (**Diagramme 3**), la voiture représente le moyen privilégié des enquêtés pour se déplacer au sein du Parc. Environ 70% des personnes interrogées utilisent leur véhicule personnel pour effectuer les déplacements inter-sites. Le vélo vient ensuite avec une utilisation propre de la part de 14 individus interviewés. Par ailleurs, les transports collectifs principalement ferroviaires (train) constituent le troisième mode déplacement le plus observé chez les enquêtés (11%). Enfin, la marche à pied n'est adoptée que par un interrogé (5%).

Types d'habitations occupées par les interrogés

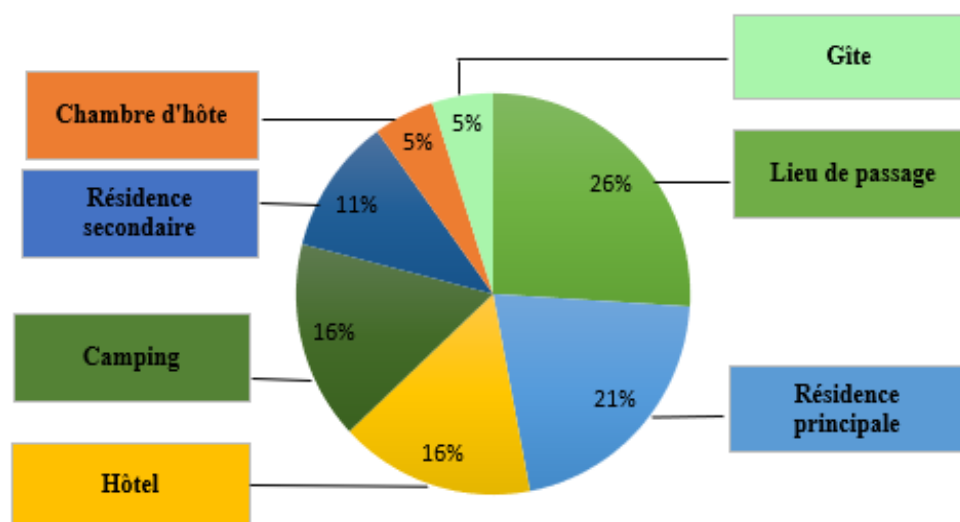


Diagramme 4 : Types d'hébergement occupés par les enquêtés

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

En ce qui concerne l'hébergement (**Diagramme 4**), il est ressorti que la plupart des visiteurs ne séjournent pas sur le territoire du PNR. Environ 26% des enquêtés affirment que le lieu visité constitue uniquement « un lieu de passage ». Ce séjour temporaire en l'espace d'une journée leur paraît suffisant pour profiter amplement du patrimoine du PNR et pratiquer l'activité du tourisme.

En parallèle, 21% des touristes occupent une résidence principale située dans le périmètre du PNR. Posséder une installation résidentielle principale au sein du PNR symbolise un engagement de la part des usagers dans la mesure où ils souhaitent vivre à proximité du patrimoine que ces territoires offrent. Leur séjour définitif peut invoquer une forte satisfaction de leur lieu de résidence. Séjourner dans un camping ainsi que passer une nuit dans un hôtel sont deux types d'hébergement occupés respectivement par 16% de la population interrogée. Représentant une des installations touristiques les plus classiques et les plus répandues dans le monde, l'hôtel doit établir une forte relation avec le paysage, la communauté locale et le territoire dans lequel il s'inscrit, en vue d'optimiser sa prospérité. Cette condition est primordiale parce que comme le souligne Cavallo F. (2018), « le tourisme de séjour temporaire se nourrit d'explorations territoriales et cette structure doit être en lien avec le contexte spatial du site où elle se situe pour favoriser l'intégration des clients dans le lieu visité ». Existant également depuis l'aube du tourisme contemporain, les résidences secondaires sont occupées par 16% des interrogés. Cette offre en hébergement constitue un élément central dans la mise en tourisme et la valorisation touristique du site dans la mesure où le propriétaire de ce logement sera enclin à se rendre sur le PNR pendant les vacances, du fait qu'il dispose déjà d'un hébergement, ce qui pourrait potentiellement rendre ce territoire sa première destination touristique. Ce type de structure d'accueil touristique joue ainsi un rôle de catalyseur dans la

« fidélisation » des touristes. Ainsi, les 10% des enquêtés restants séjournent équitablement dans les habitations de type gîte et chambre d'hôte. L'étude de la mobilité des usagers du PNR ainsi que de leur type d'habitation laisse entrevoir plusieurs interprétations. A propos de l'hébergement, le nombre de résidences principales, des réservations de structures d'accueil touristiques ainsi que la durée de séjour des enquêtés peuvent être utilisés comme un indicateur d'attractivité du PNR. En effet, plus le taux de réservation augmente et/ou plus la durée du séjour s'accroît au cours des années, plus le taux de satisfaction du site est mis en avant. Ces différentes structures destinées particulièrement à l'habitation touristique jouent un rôle fondamental chez les visiteurs pour favoriser leur acclimatation au territoire visité. De plus, comme l'ajoute Cavallo F. (2018), ils constituent l'entité spatiale minimale à travers laquelle les touristes s'approprient le site et grâce à laquelle ils développent leurs comportements et pratiques touristiques. Par ailleurs, il est important de noter que les installations touristiques sont en constante évolution au cours du temps. Cette mutation, est engendrée par exemple par l'hybridation d'anciennes typologies de logements touristiques a généré de nouvelles formes d'accueil qui n'existaient pas auparavant, à savoir le service AirBnb, Apart hôtel, etc...

Quant à la mobilité, bien que la part d'utilisation de la voiture soit plus importante que celle des modes de transports doux, l'usage du vélo dans les déplacements des visiteurs entre les sites est vivement encouragé. En effet, cette pratique permet aux usagers de bénéficier pleinement des avantages qu'offrent les territoires inscrits au patrimoine de l'UNESCO qu'ils parcourent et des cités ligériennes qu'ils visitent tout au long de leur trajet cycliste (**Loire À Vélo, 2018**). Des initiatives sont également mises en place dans le site du PNR en vue de favoriser le recours au vélo pour le déplacement des visiteurs, notamment le projet « Loire à vélo ». Comme mentionné précédemment, cette stratégie vertueuse pour l'usage du vélo propose aux usagers du PNR de traverser les territoires longés par la Loire sur des pistes cyclables bien aménagées. Elle permet aux visiteurs de découvrir d'une manière plus directe le riche patrimoine dont le territoire est doté en leur offrant la possibilité de profiter d'un agréable spectacle naturel ligérien. Dans une perspective de confortation de l'attractivité du PNR, des trains touristiques sont mis en services pour les visiteurs afin de leur permettre de découvrir d'une façon ludique et agréable les sites clés du PNR (*figure 15*).



Figure 15 : Train touristique à Saumur
Source : Ben Chikar M., Leblanc E

L'ensemble de ces stratégies favorisent grandement la valorisation du patrimoine.

La mobilité représente donc un enjeu majeur qui agit en forte corrélation avec la question de l'hébergement. En effet, selon Gravari-Barbas M. (2005 p.615-618), occuper le patrimoine renvoie par un jeu de miroir à la question de mobilité. Lazzarotti O. (2011 p.280) partage le même point de vue que cette écrivaine mais différemment et souligne que les touristes qui occupent temporairement ou sur une longue période un site patrimonial participent, par leurs regards, leurs pratiques et leurs déplacements à sa construction. Autrement dit, les comportements quotidiens d'un touriste (visites, déplacements...) qui occupe un territoire quelconque contribuent à l'enrichissement du patrimoine qu'il concentre.

2.2.3. Evaluation du séjour effectué

Ce paragraphe rend compte des différents retours exprimés par les enquêtés par rapport à leur séjour dans les sites du PNR. En effet, les visiteurs évaluent leur expérience selon un système de notation, qui met en avant le(s) aspect(s) et le(s) élément(s) qu'ils ont apprécié durant leur séjour mais ils font également part des difficultés qu'ils ont rencontrées et indiquent les manques qu'ils ont pu recenser. Pour ça, ils peuvent utiliser l'échelle de satisfaction suivante (**figure 16**) qui est basée sur un système de notation a été mobilisée afin de mettre à disposition aux sondés une échelle de valeurs et leur permettre de bien se positionner.

1	2	3	4	5
Non-satisfait	Peu satisfait	Indifférent	Satisfait	Très satisfait

Figure 16 : Echelle de satisfaction
Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Degrés de satisfaction des interrogés de leur séjour

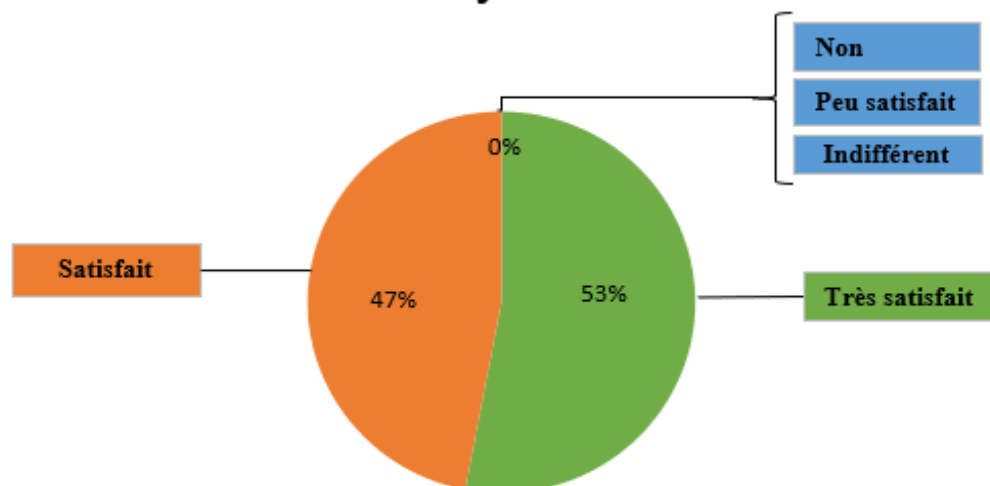


Diagramme 5 : Degrés de satisfaction obtenus

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Le diagramme ci-dessus illustre les résultats obtenus pour la question relative à la satisfaction du séjour. Il est ainsi ressorti que la totalité des visiteurs ont été satisfaits de leur séjour en donnant une note supérieure à la moyenne. En effet, 47% et 53% des interrogés ont été respectivement « satisfaits » et « très satisfaits » de leur séjour. Ces évaluations qualitatives positives attribuées par les usagers à leur séjour au sein du PNR mettent en lumière que les attentes, objectifs et besoins, bien qu'ils soient à minima différents selon le profil de chaque personne sont bel et bien atteints. Aucune note négative n'a été exprimée par les interrogées, cela était donc ce constat.

Plusieurs facteurs peuvent souligner ce feedback positif, à savoir la période durant laquelle les entretiens ont été réalisés. En effet, considérée comme la saison de l'année idéale pour les vacances, les interrogés étaient dans une ambiance plus agréable et détendue, jouant positivement sur leur humeur et facilitant par ailleurs le déroulement de notre enquête. Les conditions climatologiques interviennent également dans ces retours favorables. Le beau temps, le soleil, la température douce, tous ces éléments impactent positivement le séjour des touristes.

- Éléments prisés par les usagers du PNR

Éléments les plus appréciés chez les usagers des sites du PNR

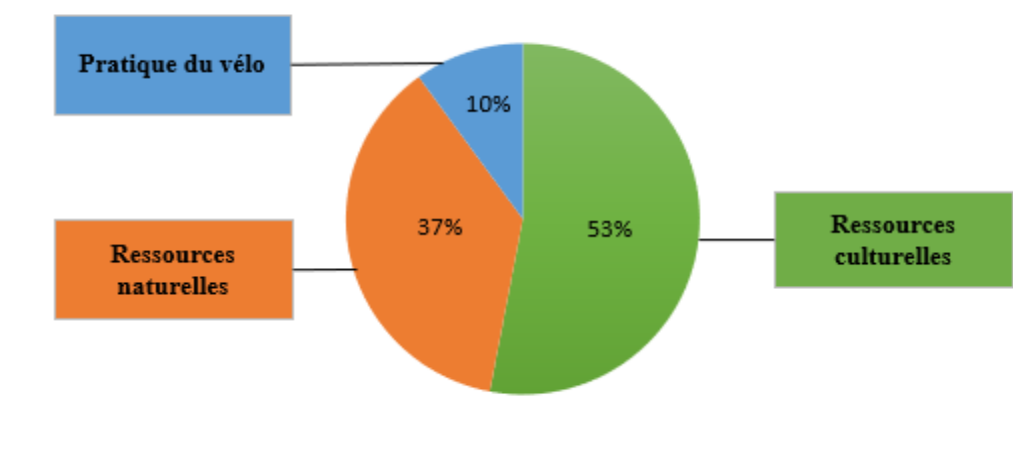


Diagramme 6 : Principaux atouts des sites du PNR dégagés par les enquêtés

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Les individus interrogés mettent en lumière par la suite les aspect(s) élément(s) lieu(x) naturel(s), culturel(s) ou monumental(aux) qu'ils ont apprécié(s) fortement lors de leur séjour (*Diagramme 6*).

Ces idées diverses et variées ont été regroupées en 3 grandes catégories :

o Les atouts culturels :

Plus de la moitié des enquêtés (53%), qui sont majoritairement des touristes étrangers, ont souligné que « les châteaux de Loire, les traditions et l'atmosphère française, l'état d'esprit du site, la langue parlée ainsi que le vin de Touraine » sont principalement ce qu'ils ont préféré dans leur séjour. Ils rajoutent qu'ils ont apprécié l'architecture atypique des édifices de la Touraine, les spécialités culinaires typiques de ce territoire ainsi que les événements festifs ayant lieu la veille (14 juillet) de la réalisation des entretiens tel que des feux d'artifice ou la possibilité à des concerts en plein air. Ces événements culturels arborant la richesse du patrimoine et l'histoire dont le PNR Loire Anjou-Touraine est dotés, attirent fortement des touristes de diverses nationalités.

o Les atouts naturels :

37% des personnes mettent en avant les paysages naturels du PNR et les bords de la Loire comme les éléments qui leur ont plu dans le séjour. Ils expliquent que ces ressources naturelles leur procurent un sentiment de calme et de sérénité. Selon Fabre D. (2013), la présence d'un riche potentiel patrimonial permet de créer un sentiment de bien-être chez les usagers.

o Atouts relevant de la pratique du vélo :

10% des individus indiquent que la présence d'un relief relativement plat sur le territoire du PNR ainsi que des pistes cyclables de bonne qualité mises en avant par le projet « Loire à vélo » constituent des éléments qui leur ont permis de profiter agréablement de leur séjour.

- Manques rencontrés pendant le séjour

Obstacles rencontrés chez les interrogés lors de leur séjour

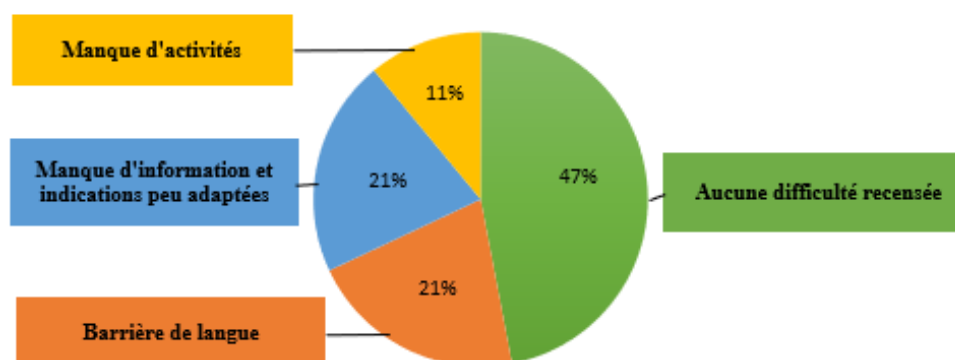


Diagramme 7 : Principaux obstacles rencontrés dans les séjours des usagers

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Certains interrogés ont signalé par ailleurs, avoir été confrontés sur certaines difficultés lors de leur séjour (**Diagramme 7**). Parmi ces obstacles, il en ressort la barrière de langue. En effet, les difficultés de compréhension ont été soulignées par 21% des touristes étrangers qui sont majoritairement de nationalité allemande et qui déplorent l'absence d'informations traduites en anglais (qui est pourtant le langage universel). A cet égard, ils précisent que certaines traductions effectuées sur les menus des restaurants, sur les affiches explicatives des monuments ou même sur les panneaux d'indication sont erronées, ce qui était susceptible de les induire parfois en erreur. Cette difficulté a été mise en lumière par Gerbod P. qui cite les problèmes auxquels le touriste français est susceptible de connaître à l'étranger et souligne que la bonne communication/compréhension des informations auprès/par les touristes jouent un rôle prépondérant dans la durée de leur séjour (Gerbod P. 1983). D'un autre côté, 21% des interrogés reprochent le manque d'informations communiquées sur les autres sites du PNR et soulignent que le balisage de certains endroits peut être améliorable (notamment pour les parkings).

De plus, 21% des personnes signalent le manque de dynamisme dans les sites du PNR, dans le sens où ils ont ressenti une absence de commerces de proximité, de boutiques de souvenirs, de services de loisirs qui participent fortement à la revitalisation et l'insertion d'une vie au site. Ces services représentent un facteur fort de dynamisme pour le cas du territoire d'Erve-Vègre, par exemple. En effet, comme le mentionne Amiard D., ce Pays profite d'un

tourisme favorisé par les différentes activités commerciales et les divers services qu'il propose (Amiard D. 1989). En revanche, en dépit de ces freins relevés par certains interrogés, 43% des interrogés n'ont recensé aucun manque lors de leur séjour, faisant part de leur pleine satisfaction de leur visite.

- **Obstacles rencontrés lors du séjour**

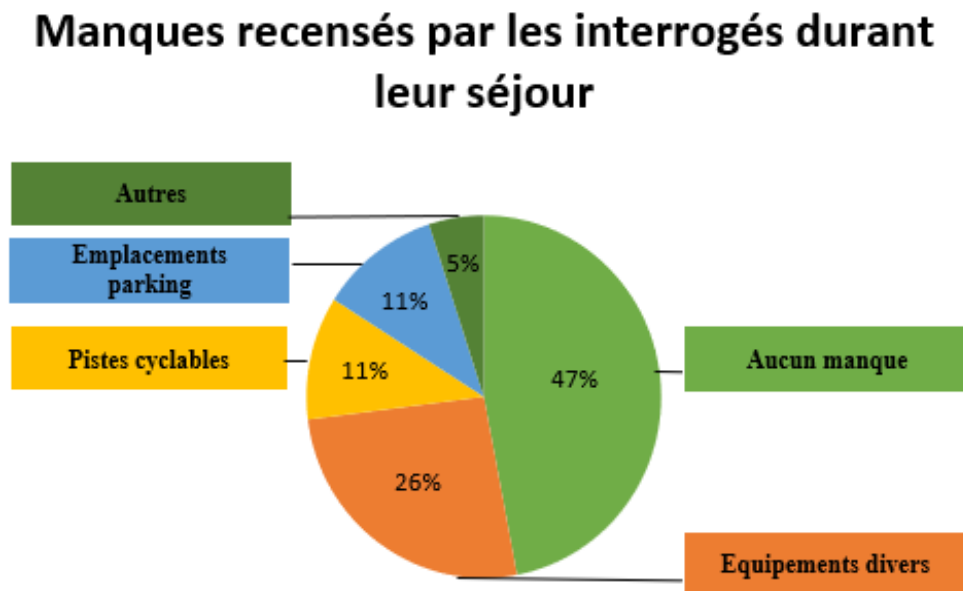


Diagramme 8 : Manques recensés par les enquêtés

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Par analogie aux résultats observés dans le point précédent, 47% des interrogés ne recensent aucun manque. Le diagramme circulaire ci-dessus (**diagramme 8**) montre quand même que 26% des interrogés soulignent l'insuffisance voire l'absence de certaines aménités dans les sites du PNR, à titre d'illustration la mise à disposition de points d'eau potable comme les fontaines ou de tables de pique-nique. Par ailleurs, il est observé que 11% des individus revendiquent la dégradation de certaines pistes cyclables ainsi que le manque de places de stationnement, qui est illustré clairement par la photo ci-dessous. En effet, ce déficit observé en termes d'emplacement parkings (**figure 17**) au niveau des villages de troglodytes se répercute d'une façon négative sur le potentiel touristique du site, limitant donc la capacité des visiteurs souhaitant séjourner dans des camping-cars, de pratiquer leurs performances touristiques à leur bonne guise.



Figure 17 : Difficultés de stationnement pour les camping-cars, Maisons Troglodytes de Forges

Source : Ben Chikar M., Leblanc E.

2.2.4. Recommandations

Les personnes interrogées, ont proposé à la fin des entretiens, des préconisations qui pouvaient être apportées pour pallier des problèmes qui ont pu être rencontrés lors de leur séjour. Les recommandations évoquaient s'inscrivent dans une perspective de valorisation du PNR. Il est important de noter que 50% des interrogés n'ont pas communiqué une réponse concernant cette question étant donné qu'ils étaient satisfaits pleinement de leur séjour. En effet, ils estiment que la valorisation du site passe par le renforcement de la communication sur les sites du PNR et le potentiel patrimonial qu'il possède. Les enquêtés ont proposé le recours aux réseaux sociaux pour promouvoir la richesse des territoires du PNR en justifiant que c'est le moyen le plus efficace, à notre époque, pour attirer l'attention du public. Ils rajoutent que la diffusion des informations sur des supports médiatiques physiques tels que les flyers et brochures ou même le développement d'une application numérique propre au Parc Naturel Anjou Touraine peuvent constituer des leviers importants de valorisation paysagère et patrimoniale des sites.

En outre, 10% des interrogés ont suggéré le renforcement des services touristiques (commerces de proximité, boutiques de souvenir) en affirmant que cette pratique permettra d'attirer plus de clients et de contribuer à la valorisation du PNR. Par ailleurs, 10% des personnes ont préconisé, outre le réaménagement des pistes cyclables, la création d'une application permettant de localiser ces infrastructures de guider les usagers du PNR pendant leur déplacement à vélo. Ils justifient que ces mesures inciteront les touristes à visiter les sites du PNR et par conséquent renforcer son attractivité.

2.3. Conclusion interprétation résultats

La réalisation des différents entretiens s'inscrit dans une démarche de recueil de données et vise à répondre pertinemment à la problématique de notre PFE. Bien que le nombre d'interrogés puisse paraître peu par rapport à la grande superficie de notre zone d'étude, l'enjeu réel réside dans l'interprétation des résultats. Il est important donc de garder à l'esprit que les résultats obtenus ne sont représentatifs de la réalité puisque cette enquête reste exploratoire. En effet, nous visons par cette étude à donner une vision approximative du réel et montrer ce qu'une catégorie d'usagers des sites du PNR pensent de leur séjour. Quel que soit le mode déplacement qu'ils ont employé et le type d'installation touristique qu'ils ont occupé, les interrogés étaient généralement satisfaits de leur présence au sein du territoire du PNR. Avec une bonne note globale attribuée au séjour, la quasi-totalité des enquêtés ont bénéficié de la richesse patrimoniale et paysagère offerte par le PNR. Malgré le recensement de divers manques et d'obstacles variés, les interrogés étaient prêts à nous proposer des pistes d'amélioration afin de rendre leur prochain séjour et celui des potentiels visiteurs, plus agréable. En général, cette enquête nous permet de comprendre que le PNR est fortement mis en valeur par ses usagers. Néanmoins, en vue d'optimiser la qualité du séjour et de remédier à toutes les difficultés rencontrées, une meilleure perception du patrimoine s'annonce nécessaire et elle passe notamment par la conciliation entre l'habiter temporaire de touristes et l'habiter des locaux.

III - Enrichissement du travail de terrain par des apports bibliographiques

1. Le tourisme, catalyseur de bien-être

Premier parc ligérien, le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine offre aux visiteurs un riche patrimoine naturel, culturel et historique. Doté de paysages exceptionnels et de riches ressources patrimoniales, ce site attire de nombreux touristes en provenance de divers pays et issues de différentes nationalités - comme le met en lumière l'analyse des entretiens réalisés auprès des usagers du PNR.

En croissance progressive, le tourisme permet aux visiteurs de bénéficier des spectacles naturels impressionnants et du riche patrimoine qu'offre le PNR. En expansion continue, cette industrie devient de plus en plus abordable par les particuliers, favorisant une accessibilité à un plus grand nombre d'individus au patrimoine et aux paysages naturels. Cependant, le développement de ce secteur économique peut s'avérer désavantageux pour l'environnement du territoire ainsi que pour la stabilité de la vie locale (Poulot D. 2006 p.112).

1.1. Contextualisation

Autrefois accessible exclusivement à l'aristocratie et à la classe aisée, le tourisme a connu une révolution remarquable, permettant à tout type de personne extérieure à un site quelconque, de le visiter, de le découvrir et de l'expérimenter. Le tournant de grande ampleur qu'a pris le tourisme a complètement transformé son fonctionnement, sa place dans le monde économique et ses contributions aux territoires. En effet, le tourisme est devenu une des activités économiques les plus importantes au monde avec un maintien de 5% de croissance annuelle et probablement 7 milliards de déplacements touristiques nationaux et internationaux ainsi que 3 milliards de touristes d'ici 2030 (Crozat D. et Alves D. 2018, p.7). Les tendances actuelles influencent également d'une manière considérable le tourisme, modifiant par conséquent la façon dont les touristes expérimentent les lieux.

Ce lien fort présent entre le tourisme et les touristes est mis en exergue par Tuan Y-F (1990, p.7) qui souligne que « le tourisme valorise ce qui change, à condition que tout ne change pas le regard éclairant des touristes ». Le **tourisme** représente donc une source de **valorisation des richesses d'un site** et le touriste joue ainsi un rôle indispensable dans le développement de cette pratique à travers sa présence et sa perception du site visité. En effet, conditionnés par leurs expériences personnelles et les savoirs dont ils disposent, les touristes apportent une appréciation esthétique tant sur le patrimoine que le paysage (Tuan Y-F, 1990, p.63). Néanmoins, il est important de vivre les lieux pour que le touriste s'imprègne pleinement du site qu'il visite et appréhende la vie locale⁴.

⁴ Crozat D., Alves D. 2018. Introduction : Inventer (enfin) l'habitant du tourisme ?. In : *Le tourisme et l'habitant*. Ed. Connaissances et savoirs. pp. 7-13

1.2. Vivre le patrimoine, une nouvelle forme de tourisme

Le touriste apporte à travers ses comportements, ses regards, ses déplacements, bref ses pratiques touristiques une valeur ajoutée particulière au territoire visité (Guérin H. 2018, p.43). En effet, en adoptant la position d'un touriste, les choses routinières de la vie quotidienne sont perçues différemment et prennent un autre sens, plus intéressant.

Cette expérience touristique est renforcée par la volonté des touristes de **s'immerger dans les lieux touristiques et de les vivre pleinement**. En effet, comme l'affirme Watremez A. (2005) une simple visite d'un site patrimonial n'est pas suffisante pour les touristes puisque cette forme de tourisme jugée « classique » ne leur permet donc pas de nouer une relation avec le site et entrave ainsi la potentielle création d'une connexion au patrimoine.

Vivre et habiter le patrimoine présuppose une **appropriation physique, mentale ou affective du lieu** (Gravari-Barbas M. 2005). Pour ce faire, il est nécessaire qu'un rapport entre les touristes et les objets constituant le patrimoine d'un site, se tisse. Apparaît donc la notion de la patrimonialité qui est définie comme la manière d'établir un lien, une expérience et/ou un attachement avec un objet patrimonial reconnu ou ordinaire. L'interaction établie entre le patrimoine et le touriste est alors essentielle pour permettre à ce dernier de s'immerger dans le patrimoine et de favoriser son appropriation des sites. En effet, comme le dit Montpetit (2005, p.111), le visiteur doit éprouver, s'essayer, s'exposer aux choses, il s'agit d'en consacrer son caractère exceptionnel. Il devient « comme un consommateur d'expériences, comme un aventurier volontaire acceptant l'invitation à entrer dans une quête proposée par ce que l'on nomme la nouvelle économie ».

En s'appropriant les sites patrimoniaux, le touriste bénéficie d'une expérience riche et diversifiée lui procurant un sentiment de plaisir, via trois types de perception : tout d'abord le plaisir de l'ambiance, d'être présent physiquement dans le site ; ensuite le plaisir de se promener ; troisièmement le plaisir apporté en regardant les choses (Watremez A., 2008).

1.3. Un tourisme, une pratique épanouissante

Les touristes, en exerçant le tourisme, s'enrichissent d'une expérience avantageuse leur **procurant un sentiment de bonheur et de bien-être** (Choay F, Merlin P. 2015). En effet, comme le souligne Laplante M. (1996), les touristes vivent « normalement » et plus heureusement ce qu'ils font quand ils sont touristes. La découverte d'un lieu inconnu, méconnu ou simplement qui est différent de l'environnement habituel du touriste, suscite en lui un grand engouement et lui apporte un sentiment de satisfaction. La simple présence du touriste dans une atmosphère, ambiance ou en général un territoire distinct par rapport à celui auquel il est accoutumé lui offre un sentiment mixte de curiosité et de plaisir de découvrir.

Ce bien-être que la visite des sites patrimoniaux et la découverte des paysages naturels apporte aux touristes se démarque du bien-être procuré par les besoins primaires. En effet, le plaisir que l'on ressent à l'issue d'un séjour touristique dans un site patrimonial valorise le touriste dans la mesure où ce dernier s'enrichit de la richesse et de l'histoire dont ce territoire jouit.

Le Dictionnaire de l'urbanisme de Choay F, Pierre Merlin P. (2015) distingue le bien-être culturel du bien-être apporté par les besoins primaires et ajoute que dès la fin du XIX^eS à la 2^{ème} GM, « les médecins encourageaient le départ en vacances, dans un souci de santé physique en valorisant les bienfaits du « changement d'air » et morale en stimulant les valeurs de découvertes, de la nature, de loisirs enrichissants pour la personnalité ».

1.4. Conclusion

Les touristes jouent un rôle clé dans le développement **durable du tourisme**. En effet, ces usagers contribuent à la dynamisation des territoires qu'ils découvrent par le biais de leurs regards, comportements bref leurs pratiques touristiques. Cette expérience touristique apporte des valeurs ajoutées émotionnelles qui se traduit principalement par le bien-être culturel et le plaisir de découvrir. Ces sentiments positifs, recherchés par les touristes pendant leur séjour, représentent d'ailleurs les objectifs en termes d'apports sentimental qu'un tourisme viable souhaite atteindre.

2. Le tourisme du point de vue de l'habitant

2.1. Se distinguer du touriste, sur quelle(s) base(s) ?

Pour comprendre ce qui distingue l'habitant et le touriste il faut s'intéresser au rôle de chacun, à leur posture, aux espaces qu'ils occupent et à la relation qu'ils accordent avec la notion de temporalité (Crozat D. et Alves D. 2018, p.12) (*tableau 2*).

Tableau 2 : Le mode d'occupation d'un territoire selon le type d'usagers (touriste - habitant)

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

	Habitant	Touriste
Rôle	-Usager du lieu en question, celui qui le pratique : « le citoyen du site ».	- Usager qui découvre le lieu : « l'étranger du site ».
Posture	- L'habitant peut se mettre à la place du touriste. - L'habitant peut aussi adopter un statut de touriste sur son propre territoire et aussi participer à des visites destinées aux touristes	- Le touriste peut se mettre à la place de l'habitant. - Cependant le touriste ne cherche pas à être « l'égal de l'habitant ».
Espace occupé	- L'habitant accueille les arrivants et peut également repérer les lieux « réputés ».	- Le touriste quitte son territoire pour aller voir et découvrir un autre lieu
Relation avec la temporalité	- Pour l'habitant l'espace même représente un passé (ses vécues), un présent et un futur pour l'habitant qui donc se préoccupe de l'avenir de son milieu de vie	- Le touriste est seulement intégré au présent.

Aujourd'hui une nouvelle tendance apparaît dans le tourisme, celle d'envisager une rencontre de qualité avec les habitants. Pour qualifier cette dernière, plusieurs appellations sont apparues, celle du tourisme « durable », « participatif », « responsable », « solidaire », « équitable », « écotourisme » ou encore « tourisme communautaire » (Crozat D. 2018, p.17-35). Dans cette forme de tourisme, le contact humain est de plus en plus recherché, celui d'un touriste qui veut découvrir pleinement son milieu de vacances. En effet, un sentiment de curiosité émerge à l'égard des pratiques locales, à l'histoire du site et ses monuments atypiques, confortant la volonté du touriste de **découvrir pleinement le territoire** qu'il visite et de **tisser un lien social avec la population**. Cette démarche personnelle est donc un choix de la part du touriste il faut, néanmoins, afin d'établir une atmosphère basée sur la coexistence, il faut que l'habitant partage cette envie de rencontre, car certains se voient contraints d'accueillir des groupes étrangers au sein de leur territoire en considérant cela comme une intrusion à leur milieu de vie (Villepontoux S. 2018).

Cependant une des questions qui peut être amenée à se poser est comment les habitants doivent considérer les personnes qui achètent des résidences secondaires sur leur milieu de vie ? Des nouveaux locaux ? Des arrivants temporaires ? Des touristes ?

Parmi ces « **nouveaux résidents temporaires** » il existe plusieurs types de profils dont font partis ceux qui disposent d'une résidence secondaire et qui en font du profit économique en louant le temps de non-occupation. Dans ce cas, le propriétaire du logement perçoit, derrière cette pratique, une relation plutôt marchande avec l'achat du bien et qui lors de sa venue peut toujours être considérée « comme un touriste » car aucune volonté de s'intégrer au lieu n'est constatée de la part de cet usager. En revanche, pour les nouveaux résidents présents pendant des périodes similaires soient les week-ends et les vacances, il semble plus facile pour l'habitant de tisser des liens avec ces personnes si elles restent plus de 15 jours dans l'année. De là, des liens de moyenne à forte intensité peuvent se créer surtout si « l'arrivant temporaire » s'intègre à la culture locale. Les raisons qui peuvent le motiver de s'installer sur un site après un ou plusieurs passages peuvent être dues à un sentiment favorable, de bien-être et de confort sur le site mais aussi parce qu'ils ont des attaches familiales qu'ils souhaitent matérialiser par l'achat d'une maison familiale et ainsi contribuer à un état d'esprit de « retour aux sources » (Christofle S. et Hélion C. 2018, p.103-110).

A travers ces profils de « nouveaux arrivants temporaires », il a pu être montré qu'il était parfois difficile pour l'habitant local de distinguer si un arrivant sur le site est touriste ou habitant dont la distinction sera faite en fonction la régularité de présence et de la durée des séjours sur le site. Cependant lorsqu'un « arrivant temporaire » participe occasionnellement à des activités locales, commence à connaître les marchands locaux, il finit par s'accoutumer aux habitudes locales du territoire ce qui favorise son intégration sociale parmi la population. Dans ce cas, la relation touriste-habitant devient de plus en plus une relation habitants temporaires-habitants permanents.

2.2. Approuver les avantages de l'activité du tourisme

Un des avantages de l'activité du tourisme par rapport à ce qui a été détaillé précédemment est la création d'un relationnel entre les touristes et les habitants.

Les deux types d'usagers disposent de deux rôles distincts qui peuvent s'avérer d'un côté complémentaire apportant des bénéfices mutuels tant pour le site d'accueil que pour toute la population, et qui sont susceptibles d'un autre de générer des tensions et provoquer des conflits.

Concernant les **complémentarités et bénéfices**, il faut savoir que des **formes de solidarités**, peuvent apparaître entre les touristes et les personnes qui les accueillent (Crozat D. 2018 p.10). Même si certaines rencontres peuvent être estimées comme « n'ayant pas de suite » puisque « ces personnes sont seulement de passage » de **belles amitiés** peuvent naître. L'échange entre les deux commence d'abord par un jeu de regards. En effet, le touriste regarde autour de lui, il observe les lieux qu'il traverse et dans l'autre sens, les touristes sont aussi vus par ceux qui les accueillent. Ce qui est intéressant dans cette première rencontre inconsciente, c'est que dans ces regards croisés il y a certes une rencontre mais de type pacifiste. De plus, le tourisme permet à l'habitant d'obtenir des fonds utiles aux développements ou maintien de services qui seraient impossibles à financer sans cette activité économique. Pour répondre à la demande, un dispositif d'accueil est nécessaire permettant de mettre en place une rencontre agréable entre touristes et habitants.

Outre des locations directes, ou de l'achat des résidences secondaires, il existe le « Couch Sleeping » dit aussi « Couch Surfing »⁵ qui consiste à loger gratuitement chez un particulier mais aussi accueillir, en échange et si souhaité, des voyageurs chez soi. Dans le même concept il existe aussi les échanges de maisons entre particuliers. Dans cette **perspective de modernisation du tourisme**, l'arrivée d'internet a permis de faciliter les systèmes de gestion de location de logements, non occupés temporairement ou de façon permanente. Des sites web dédiés à ces hébergements touristiques ont donc été développés comme la plateforme très connue Airbnb⁶ qui propose de nombreux logements sur de nombreux endroits français et internationaux (Crozat D. 2018 p.23). Par exemple, pour la ville de Saumur, un des sites qui a été visité dans le cadre de l'établissement de nos entretiens, Airbnb dispose d'une disponibilité plus de 100 logements allant de la chambre privée chez l'habitant⁷, à la chambre d'hôte⁸, au logement entier privé⁹ ou il existe aussi les gîtes.

La mise en tourisme d'un site permet également de **valoriser la production locale**, qui peut être qualifiée par le terme « d'œnotourisme ». En effet, l'œnotourisme met en valeur les produits de son terroir et les atouts culturels dont il est typique. Ce type de tourisme peut être soutenu par la mise en place d'événements divers et variés tels que les festivités locales, les portes ouvertes des ateliers de confection des produits du terroir ou les expositions temporaire (Crozat D. 2018 p.31). A titre d'illustration, concernant le cas du PNR LAT, il existe de nombreuses initiatives et événements qui visent la promotion de l'authenticité de son territoire et la richesse de sa culture originale en mettant en avant les produits grâce auxquels il se démarque, tels que les vins ou de la truffe. Ce constat est confirmé par Leroux E. (2016, p.110) « la découverte d'un lieu passe aussi par ses caractéristiques gastronomiques car en découvrant les produits du terroir, nous nous immergeons dans les coutumes et traditions de la même façon que les résidents permanents ».

Par ailleurs, certains villages ont acquis une meilleure réputation grâce à l'**appellation d'appartenance « aux plus beaux villages de France »** dont ils bénéficient, tels que le sont Montsoreau ou Candes-Saint-Martin présents au sein du PNR et qui est source de fierté pour leurs résidents. Ce sentiment de gloire exprimé par les habitants peut s'expliquer par le fait que « par la stigmatisation des habitants des lieux, les habitants peuvent y percevoir une image revalorisée d'eux même ». Ce qui signifie que pour un site dont la population est qualifiée comme « accueillante et chaleureuse », ses habitants se verront aussi attribuer cette

⁵ «Couch Sleeping» veut dire «couchage» en français et «Couch Sleeping» qui exprime le fait de «passer d'un canapé à un autre»

⁶ Airbnb, site officiel. Disponible en ligne sur : [https://www.airbnb.fr/?has_logged_out=1]

⁷ La chambre privée chez l'habitant consiste à avoir sa propre chambre mais à partager des espaces communs) - *Airbnb*.

⁸ La chambre d'hôte consiste à avoir une chambre privée ou partagée dans un boutique-hôtel, une auberge de jeunesse, etc) - *Airbnb*

⁹ Le logement privé qui correspond à avoir une chambre et espaces communs privés. - *Airbnb*

qualification et par conséquent ils seront incités à adopter cette attitude pour conserver cette image valorisante du site.

Nous pouvons donc dire que nous avons **une relation de gagnant-gagnant** pour les deux parties et tout le monde y voit son intérêt (Crozat D. 2018, p.32). Aujourd'hui nous avons conscience que les interactions touristes et habitants forme une relation qui constituent un pilier important du tourisme et finalement il semblerait que ce soit là que réside vraiment la notion de durabilité. Cependant de ces relations touristiques perçues comme bénéfiques peuvent aussi apparaître des menaces.

2.3. Apports de freins, « je n'aime pas le tourisme » causés par une relation identitaire forte à son lieu de vie

Même si dans l'acte de voyager, le touriste a le plaisir d'être bien accueilli, l'habitant peut y percevoir « une gêne de l'autre » résultant notamment des atteintes à leurs valeurs traditionnelles.

« **Je n'aime pas le touriste** » témoigne bien du classique « moi je suis l'habitant et toi le touriste » car pour l'habitant le touriste est quelqu'un « de passage », d'externe au site et qui parfois perturbe son quotidien. Le phénomène de sur fréquentation des lieux par rapport à leur capacité d'accueil est problématique car elle occasionne des dégradations du site par des pratiques non respectueuses de l'environnement et de ses habitants menant ainsi le résident à développer un sentiment de rejet voire de mépris et de colère.

Pour limiter les menaces, en termes de **sur fréquentation** est apparu à la fin du 20^e siècle la notion de « capacité de charge touristique », qui calcule les possibilités d'accueil au sens physique d'un lieu. Celui-ci donne un nombre qui devient « une norme de fréquentation », qui, si bien appliquée, permettrait de préserver sans difficultés l'adéquation patrimoine et tourisme. Le but de l'établissement de « cette limite » est de préserver le site tel qu'il est et ainsi diminuer la gêne que la présence des touristes pourrait éventuellement causer au milieu de vie des habitants mais aussi permettre au touriste d'être au centre d'un milieu authentique, ce qu'il recherche. Cependant, de cette volonté de « ne pas modifier », « ne pas construire plus », résultent des répercussions dans le milieu de l'immobilier. En effet face à la forte demande en termes de logements à des fins de locations ou de résidences secondaires, les prix des logements ont fortement augmenté rendant l'achat parfois difficile pour les résidents ce qui engendra également des désaccords et des mécontentements.

Entre **augmentation du coût de la vie** et **modification possible du patrimoine local** au profit des touristes, des hostilités se créent entre les habitants qui considèrent les touristes comme étant « la cause » de leurs problèmes mais aussi avec les acteurs publics du territoire comme les promoteurs de ces menaces.

Dans cette ambiance agitée, des intérêts communs et individuels sont donc à défendre de la part des habitants. Mais « Ne serait-ce pas le regard extérieur qui construit l'identité et la valeur d'un lieu, bien plus que les pratiques et représentations de ses habitants ? ». Même si Olivier

Lazzarotti montre comment le patrimoine incarne en réalité **la mémoire d'un site**, il dit aussi que « le tourisme ne tue pas le patrimoine historiquement, il investit des lieux qui, ne pourraient peut-être pas être préservés, se verraient même détruits voire oubliés ». C'est pour cette raison que les lieux les plus fréquentés sont aussi majoritairement ceux les mieux entretenus, les mieux préservés.

Les habitants sont donc parfois loin d'être les « maîtres du jeu », mais ils se connectent à un site qui pour eux représente une relation, une expérience, une source d'attachement. Le patrimoine, pour ce cas, n'est pas considéré comme un ensemble d'objets matériels mais plutôt comme un phénomène social. Parfois des locaux sont investis pour la conservation du patrimoine du site dans lequel ils vivent et le défendent lorsque celui-ci est menacé de disparition. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui il est toujours possible admirer la Tour Charlemagne (**figure 18**) dans les rues de Tours, cité labellisée « Ville d'art et d'histoire ». En effet, se détériorant, la Tour s'écroula et en 1931 les pouvoirs publics ne souhaitant pas s'occuper de sa reconstruction, décidèrent de la démolir. Ainsi fut fondée l'association des *Amis de la Tour Charlemagne*, en vue de la restaurer. Après s'être rendue propriétaire, en 1933, l'association réunit les fonds nécessaires aux travaux de construction qui s'achèvent en 1964. En 1972, l'association fit don de la tour à la ville. Aujourd'hui touristes comme habitants peuvent contempler ce monument de l'histoire, un vestige de l'ancienne basilique Saint-Martin, qui offre une vue d'exception sur la ville tourangelle.



Figure 18 : Tour de Charlemagne à Tours

Source: France 3, Centre Val de Loire <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/tours/idee-sortie-cet-ete-touraine-insolite-1504921.htm>

Comme le témoigne ce cas, nous pouvons parler de **processus d'appropriation des individus et des groupes sociaux « habitant » le patrimoine** issu d'un passé plus ou moins lointain. Dans ce cas, l'appropriation prend un double sens : celui de s'approprier l'espace et le temps. Dans un autre sens, si nous nous revendiquons « habiter le patrimoine » au présent, cela veut aussi dire que nous nous approprions le patrimoine du passé.

2.4. Conclusion

Pour contribuer au développement local, il semblerait que la **conservation de l'authenticité d'un site tant patrimonial que paysager** est un enjeu intéressant que doivent

prendre en compte les acteurs publics du territoire. Le respect des attentes et des exigences des habitants du territoire, tout en l'articulant aux besoins récréatifs des touristes représente un levier important de la revitalisation des sites touristiques et de la sauvegarde du riche patrimoine qu'ils concentrent.

3. Stratégies mises en œuvre pour valoriser le site

3.1. Une gestion des politiques publiques locales

Le tourisme est donc **un système d'acteurs et de pratiques** dans un espace concerné comme le met en lumière clairement la représentation schématique suivante (Kieffer M.2018 P. 219) (*figure 19*) :

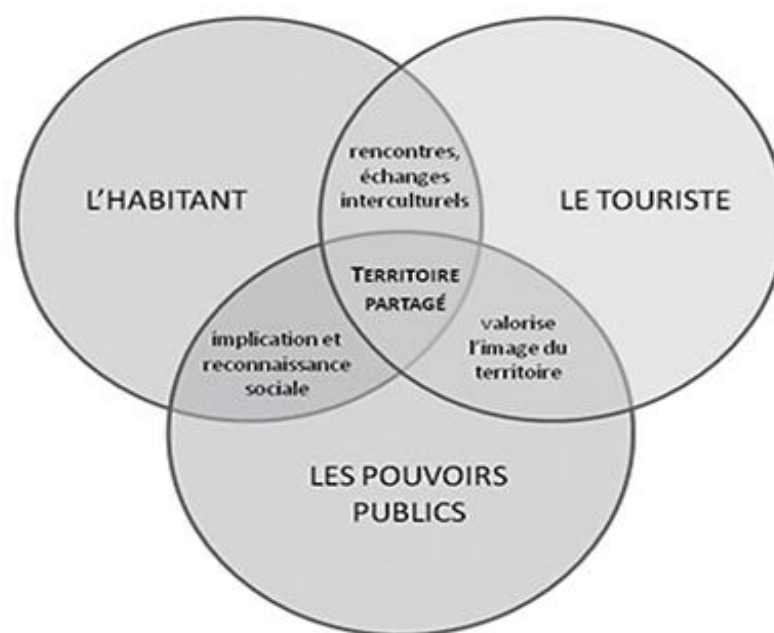


Figure 19 : Modèle vertueux du tourisme participatif
Source : D.Crozat et D.Alves, 2018, p.199

Dans cette conception de tourisme participatif l'ensemble des acteurs ont le même niveau d'importance. L'idée d'un **territoire partagé** repose sur **une perspective sociale** à ne pas négliger dans le développement du territoire local.

Cependant, la mise en relation entre le patrimoine et le tourisme ne se présente pas toujours aussi simplement. Comme évoqué dans le livre d'O. Lazzarotti, « Le patrimoine est censé protéger les lieux du tourisme. Or, au nom même du patrimoine, apparaissent de nouveaux lieux touristiques et donc de nouveaux touristes ». Cependant les espaces patrimoniaux et de paysages remarquables ne peuvent pas se pratiquer comme désiré et cela dans le but d'éviter toutes **sources potentielles de dégradation voire de destruction**. Des dommages résultant de l'effet du « très » ou « trop nombreux » par rapport aux capacités du site menant sur l'idée de saturation des lieux. Cette « sur-fréquentation » peut donc amener à des manques sur place

(hébergement, restauration, place de stationnement, etc.)¹⁰ comme cela nous l'a été évoqué lors de nos échanges avec les usagers du site. « Ces manques » relevés par les visiteurs correspondaient-ils à des absences volontaires de la part des politiques publiques locales ? à des aspects non connus ? ou à des aspects qui seraient actuellement en recherche de solutions ? Pour comprendre cela, il est intéressant de s'appuyer sur le travail de thèse de L. Verdelli sur « *l'héritage patrimonial* » (Verdelli L, 2008. p.600-604). En effet, au cours de ce travail plusieurs acteurs ont été interrogés en 2006 (soit il y a un peu plus de 10 ans) sur le sujet, parmi lesquels nous trouvons : La Mission Val de Loire (mandatée par les pouvoirs publics et non légitimée auprès des acteurs privés et qui a pour rôle d'être gestionnaire du site UNESCO) et des acteurs qui contribuent à l'aménagement du territoire, au développement culturel et à la formation. Pour cela, des citations ont été extraites des entretiens réalisés avec les membres de la mission Val de Loire. De plus les réponses au questionnaire répondu par le reste des acteurs ont aussi été utilisées. Ces derniers étaient représentés par 19 entreprises ainsi que 2 institutions (CDT Comité Départemental du Tourisme) et CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie du département 37). Parmi les réponses obtenues au questionnaire il a été confirmé que l'élu local (le maire) est reconnu comme étant le chargé des actions de développement et des prises de décisions de proximité ; que les châteaux figurent comme référence d'activité du tourisme (81% des répondants) et la note attribuée au caractère touristique dans le développement territorial sur une échelle de 1 à 10, est de 7.14 ce qui représente une valeur non très élevée mais supérieure à la moyenne. La Mission Val de Loire, quant à elle, indique que le secteur était inscrit comme étant « un vecteur de développement de stratégies territoriales partagées et d'objectifs communs comme c'est notamment le cas notamment dans le domaine du tourisme » et « qui donne beaucoup d'importance aux politiques publiques et aux stratégies mises en place par les acteurs touristiques institutionnels, en promouvant notamment le projet de Loire à vélo ». Cependant comme l'ajoutait le conseil général « il apparaît que le domaine touristique, l'inscription correspond avant tout à la valorisation et la promotion d'un certain nombre de valeurs mais ne se traduit pas encore dans la pratique » et il a été bien considéré le fait que « peu d'action en lien avec le tourisme ont été mises en œuvre et que le site ne bénéficie pas encore de suffisamment de lisibilité et de visibilité ». Cette volonté de promouvoir le dynamisme touristique du site a connu une baisse pour engendrer par la suite un décroît de motivation accompagné d'un déclin important voire arrêt définitif des subventions nécessaires de la part des institutions. En revanche aujourd'hui, après s'être rendu sur le terrain, certains faits qui témoignent de la promotion du patrimoine ont pu être recensés tels que la mise en place des jeux d'eau et de lumière dans le centre d'Angers et dans des petits villages près de Saumur (**figures 20**), la mise en place d'aménagements spécifiques aux personnes qui se baladaient sur le site ou qui souhaitaient se rendre au niveau de points de vue à l'instar des bancs et des tables de pique-niques comme cela a été constaté devant le château de Saumur (**figure 21**).

¹⁰ Dictionnaire de l'urbanisme



Figure 20 : Mise en valeur du patrimoine par des jeux d'eau et de lumière à Angers et d'un château près de Saumur (2019)

Source : Ben Chikar M., Leblanc E



Figure 21 : Aménagements public installés sur le parvis du château de Saumur (2019)

Source : M.Ben chikar, E.Leblanc

3.2. Des moyens mis à disposition en faveur de la valorisation et sauvegarde du patrimoine

Durant cette dernière décennie une nette prise de conscience a fait apparition concernant le **respect de la culture et des communautés visitées ainsi que sur la protection de l'environnement**. En effet, le tourisme moderne met l'accent sur l'épanouissement personnel plutôt que sur le matérialisme (Merabet F. 2018, p.260). L'authenticité culturelle du site est donc devenue un outil qui permet à un territoire de se démarquer dans un marché de plus en plus concurrentiel. Ce sujet pourrait traiter des angles politiques, économiques, des instruments réglementaires juridiques voir des outils de communication servant à la promotion du site par sa mise en valorisation.

Concernant l'**aspect réglementaire juridique**, définir le type de changement à apporter et le faire sous la limite de « l'acceptable » nécessite des indicateurs permettant de limiter les changements susceptibles de dégrader. La reconnaissance de la diversité culturelle implique l'exigence d'une protection juridique. Les lois ne doivent pas être perçues comme des interdictions mais vraiment comme des limites pour préserver le patrimoine naturel et paysager existant. Ceci passe par l'établissement et l'application d'une législation. Prenons l'exemple de l'Article L. 123-1-5 qui à la partie III en point n°2 évoque « les éléments de paysage à identifier et délimiter que ça soit pour les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation » (Legifrance, Code de l'urbanisme).

Ensuite la notion de **processus de labellisation** a constitué un élan pour l'enjeu économique du patrimoine. En effet, les labels contribuent au développement du site par la promotion de sa notoriété tant nationale qu'internationale. En effet, ses « étiquettes » qui permettent de garantir la qualité et l'authenticité d'un site ou d'un produit par exemple, contribue à la bonne image et la pérennisation du bien. Le PNR LAT dispose de la labellisation au patrimoine mondial de l'Unesco comme cela l'a déjà été évoqué « cette étiquette » renforce la valeur identitaire du site en lui transférant « une bonne image » (Leroux E. 2016, p.110).

La **promotion du site** peut se faire de multiples façons. Par exemple, il existe des émissions télévisées comme celle de Nicolas Hulot, qui présente les régions de France. De plus, des Guides de voyage comme le Routard sont de bons outils d'informations sur un site (Michel A. nd.). Mais aussi des événements tels que les salons du tourisme ou les festivals comme Festival de Loire sont des outils utilisés dans la promotion du site. L'essor des smartboxs a aussi été un atout dans la promotion des sites touristiques.

3.3. Mettre l'habitant au milieu des processus de construction du tourisme

Pour combler la demande du touriste qui cherche « à vivre les lieux de l'intérieur » il existe « **Le tourisme participatif ou l'invention du guide-habitant** » qui est un nouvel enjeu pour la mise en tourisme des territoires. « Qui mieux qu'un habitant pour vous faire découvrir son village, son quartier, vous faire partager une histoire, une anecdote, une recette, une légende ? » (Raimbaud R., Nermord A. 2017). Le tourisme participatif qui répond à cette demande est facile à imaginer en théorie mais est plus difficile à mettre en pratique car le tourisme reste finalement dans un esprit de rapport marchand entre une offre et une demande. La stratégie envisagée est donc de travailler avec les habitants en se basant une forte relation communicative.

De nombreuses « bonnes pratiques » susceptibles d'enrichir et de diversifier l'offre touristique grâce à l'habitant ont donc émergé (Raimbaud R., Nermord A. 2017). Comme l'a montré le reportage de France 3 de 2015, réalisé dans la ville de Tours, un nouveau concept est

apparu celui « **des Greeters** ». ¹¹ Ces personnes offrent gratuitement leur partage à travers des visites guidées. Mais pour quelles motivations et dans quelles logiques d'intérêts faire ça ? Pour comprendre cela, revenons à l'origine du mot « Greeter » qui vient du mot anglais « to greet » qui veut dire « saluer, accueillir ». Ces personnes sont des bénévoles qui appartiennent à des associations indépendantes, des personnes d'offices où des comités départementaux du tourisme qui proposent aux visiteurs des visites guidées et personnalisées gratuites qui peuvent s'expliquer par la passion du partage. La France figure parmi les pays du monde dans lequel ce mouvement s'est le plus développé. Cet outil peut donc donner une véritable base de données pour avoir les profils de touristes qui viennent sur le territoire et permet aussi une veille stratégique sur les attentes et les motivations des visiteurs. Hormis la gratuité du service, le réseau Greeters, affirme sa pleine inscription dans la démarche de tourisme durable, respectueux à la fois de l'environnement et de l'homme (Villepontoux S. 2018). Le Greeter peut-il être considéré comme étant un habitant comme les autres ? En effet, si le cadre de cette action est réglementé par une institution ne deviendrait-il pas plutôt un habitant choisi et formé pour une mission bien précise ? La mission de véhiculer une image positive du territoire ? Même si des questions sont amenées à se poser, dans une perspective de tourisme durable cette démarche figure comme une forme d'action exemplaire. Très souvent, les premiers touristes sont plutôt bien accueillis par les habitants car ils y voient l'occasion de faire admirer leur village ou ville. De plus, les acteurs du tourisme essaient de faire émerger ce genre de concept en proposant un lieu d'accueil physique tel que l'office de tourisme pour échanger. Les habitants peuvent aussi participer à des réunions ludiques et créatives afin de partager « leurs bonnes adresses, leurs lieux préférés dans le site ». Le but étant d'établir habitants et acteurs, une carte touristique partageant les « lieux insolites », voire méconnus du territoire. Des témoignages, anecdotes peuvent joints à cette carte, valorisant ainsi la parole des locaux.

3.4. Conclusion

Le tourisme participatif consiste en la volonté du voyageur de rencontrer un habitant sur son lieu de vacances pour voir la localité de l'intérieure. Cela peut nous amener à nous demander si les appuis sociaux et relationnels ne sont finalement pas utilisés pour des enjeux économiques et des perspectives de développement des politiques publiques locales ? Le touriste quant à lui veut juste donner un sens à ses vacances et que son temps de loisir soit rythmé entre détente et culture.

¹¹ Arnaud Moreau. 2017. Savez-vous ce qu'est un greeter? France 3, Centre Val de Loire. Disponible en ligne sur : [<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/touraine/indre-loire/tours/savez-vous-ce-qu'est-greeter-794251.html>].

Conclusion générale

Pour conclure, à l'issue de l'enquête réalisée et aux apports bibliographiques, plusieurs thématiques liées à la valorisation des lieux touristiques à fort potentiel patrimonial et paysager ont pu être traitées. En effet, il a été remarqué que la majorité des interrogés étaient satisfaits de leur séjour au sein des sites du PNR. Ce plaisir ressenti par ces enquêtés se justifie principalement par la présence d'un riche patrimoine et de paysages remarquables au sein du territoire, qu'il est important de valoriser et de développer tout en les préservant.

Le tourisme, une industrie favorable tant à l'individu du fait de son **apport émotionnel** qu'au **site patrimonial par sa revitalisation touristique**, est une arme à double tranchante. En effet, les touristes tissent une relation symbiotique avec le site patrimonial qu'ils visitent et souhaitent vivre. Ces usagers apportent par le biais de leurs pratiques touristiques une perception inédite, une valeur ajoutée au site qu'il découvre, en échange le patrimoine procure à l'individu une plus-value émotive incarnée par le bien-être culturel. Cette expérience touristique se doit d'être mise à l'exercice d'une manière raisonnable au risque de provoquer de graves conflits avec les habitants locaux qui pourraient déprécier certains comportements ou certains usages.

De **nombreuses mesures** sont donc mises en place afin de **limiter les conséquences** d'un tourisme nuisible, notamment **le tourisme durable** qui prône la préservation du patrimoine et qui concilie d'une façon harmonieuse les attentes de l'habitant basées sur le respect de la culture locale et du touriste qui cherche le divertissement (qui peuvent s'avérer paradoxales à première vue mais qui sont complémentaires). Par ailleurs, il existe le tourisme participatif qui invite l'habitant à présenter son milieu de vie, à le partager. Cela constitue une et des stratégies employées par les acteurs publics du territoire pour répondre harmonieusement à tous les attentes des usagers. Le patrimoine est devenu donc un enjeu majeur pour la société dont la portée oscille aujourd'hui entre conservation de l'héritage et sa mise en valeur qui passe principalement par le tourisme qui se doit d'être bien pratiqué au bénéfice du territoire. Les résultats obtenus nous font rebondir ainsi sur la problématique et les hypothèses qui sont pour rappel :

« Comment le patrimoine à l'intérieur du périmètre du PNR Loire Anjou Touraine peut s'enrichir et être valorisé via l'expérience sensible de la part de ses usagers ? »

Avec pour première hypothèse, « il existe une relation entre le patrimoine et l'individu » et en deuxième hypothèse « la valorisation du patrimoine peut être réalisée à travers l'apport de plus-value économique ».

Du travail réalisé, il peut être remarqué que **l'hypothèse 1 est valable** car, effectivement, il existe une relation identitaire entre l'individu et le patrimoine qu'il occupe. En effet, l'habitant est considéré comme un bon acteur dans la protection mais aussi dans la valorisation du site qu'il habite (Crozat D. 2018, p.20). C'est le rapport avec l'espace et la valeur sentimentale qu'il lui accorde qui prévaut. Le tourisme participatif est donc un exemple de forme de tourisme qui est en totale adéquation avec notre problématique et l'hypothèse 1. En effet, le but est que

l'habitant soit investi pour et dans le territoire qu'il pratique. Dans un esprit d'échange et de partage, des relations entre le visiteur et le visité peuvent ainsi s'établir et répondre aux attentes de la nouvelle tendance du tourisme qui prône « vivre les lieux tel que le local pour être totalement immergé dans l'espace ». Ce concept est largement soutenu par son troisième acteur qui est l'acteur public du tourisme. L'idée indirecte dans ce fondement de relations sociales est de créer une plus-value économique pour le site, puisque le touriste veut s'intégrer dans la vie locale, y pratiquer ses activités touristiques, acheter local et être hébergé selon la tradition locale. Arrive donc **la 2ème hypothèse qui s'avère aussi valable.**

Retour d'expérience

La problématique traitée dans le cadre de notre projet d'études est grandement riche en informations. Il s'est avéré qu'elle nécessite plus de temps pour l'étudier amplement et y répondre soigneusement. Malheureusement, nous étions confrontés à cette **contrainte temporelle** qui a limité notre investissement supplémentaire qu'on souhaitait apporter au-delà de la réponse à la problématique. En effet, si le temps jouait à notre faveur, nous aurions aussi souhaité interroger des acteurs professionnels du « tourisme » du site pour comparer leur point de vue sur la situation évoquée dans la thèse de L. Verdelli. Le but aurait été de comprendre s'il y a une évolution dans le recensement des manques par les acteurs publics chargés du site, s'il y a une cohérence avec les résultats obtenus des entretiens réalisés et si des volontés de développement stratégique étaient en cours ou envisagées.

Concernant les entretiens et plus précisément l'analyse des entretiens, avant d'entamer justement cette phase, il aurait été préférable de **catégoriser le profil des usagers** du PNR selon le type de logement touristique qu'ils occupent. En effet, cette distinction permet de comprendre clairement la dynamique de la participation dans un lieu touristique et leurs modalités d'habiter¹². S'agissant de l'enquête de terrain, dans le but d'obtenir de résultats plus pertinents, nous avons réalisé qu'il aurait été souhaitable de faire les entretiens en ciblant spécifiquement un seul individu et non le groupe de personnes. En effet, cela nous aurait permis d'avoir des réponses plus précises, de donner plus de liberté à l'interrogé de s'exprimer sur les différentes questions et de définir avec plus de finesse les besoins et les attentes.

De plus, dans une perspective d'enrichissement de l'étude, nous aurions aimé pouvoir **discuter avec les acteurs publics locaux et des professionnels** notamment ceux des activités de loisirs, ceux qui gèrent des logements, des activités de vente de produits locaux par exemples, pour voir s'ils observaient l'émergence de tendances sur le site que ça soit en termes d'affluence et de gestion. Enfin, concernant la série des questions, à l'issue des entretiens, il s'est avéré intéressant de poser certaines **interrogations spécifiques au type de profil de l'utilisateur**, notamment une question dédiée aux touristes et une autre spécifique aux habitants pour savoir si les touristes aimeraient vivre en ces lieux et pour connaître les raisons de la venue des habitants sur le territoire et du fait d'y être resté.

¹² l'auteur du livre qu'Elisa a pris en photo, concernant l'habitat touristique...

Schéma de synthèse

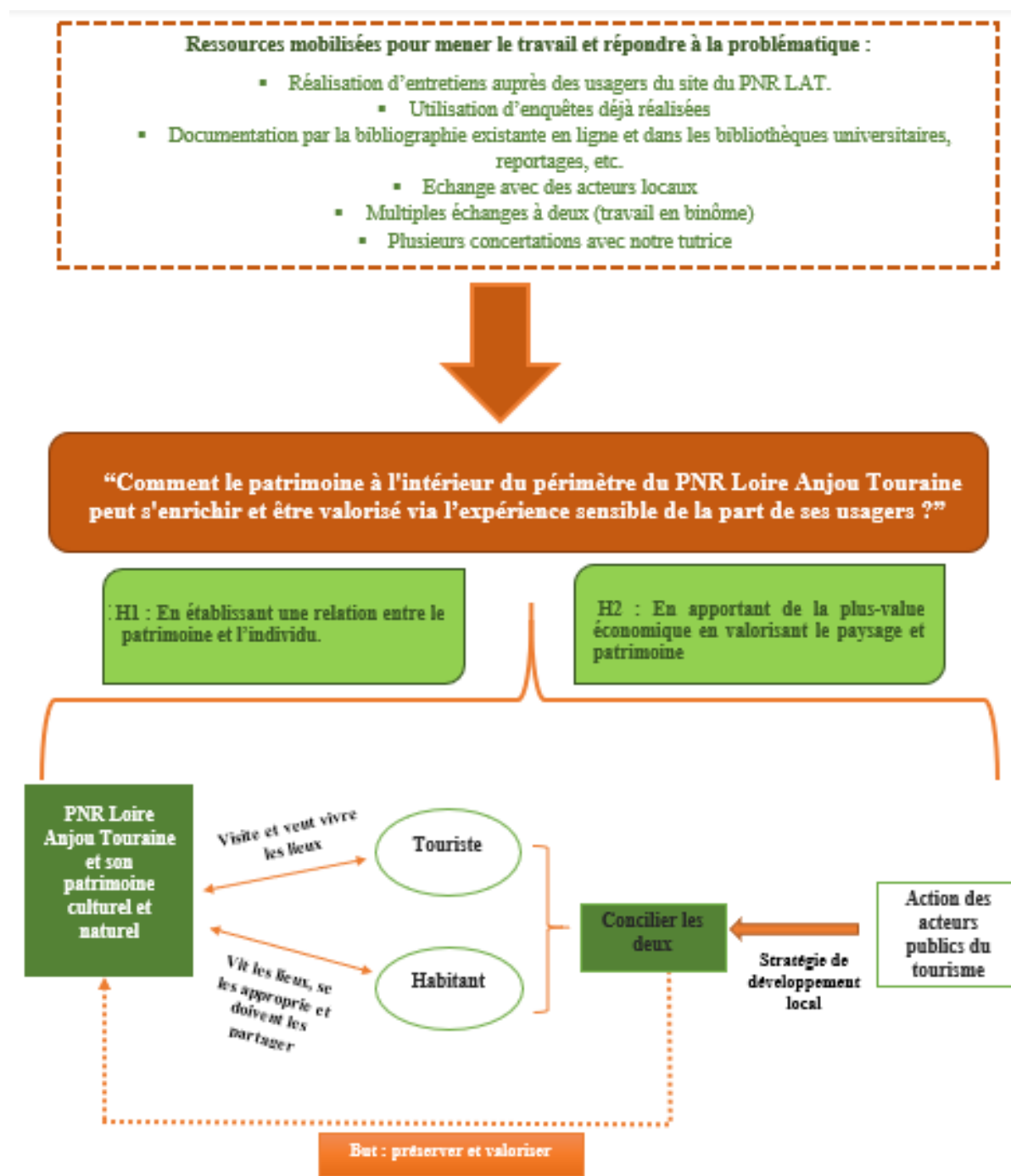


Figure 22 : Schéma synthétique de l'ensemble du travail

Source : Ben Chikar M., Leblanc E

Bibliographie :

Amiard D. 1989. Organisation et comportement touristique dans le pays d'accueil d'Erve-Vegre (Maine). In : *Noroi*, n°141, pp. 45-54. Disponible en ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1989_num_141_1_4416]. Consulté le : 16/11/19

Beaucire F., Desjardins X. 2014. Milieu. Environnement, paysage, patrimoine. Cités territoires gouvernance, Pour une transition vers des territoires et des sociétés durables. In : *Cités, territoires, gouvernance*. Disponible en ligne sur : [http://www.citego.org/bdf_fiche-document-124_fr.html]. Consulté le : 17/05/2019.

Boquet M. 2014. « L'impact touristique des nouveaux musées : analyse des relations entre l'environnement urbain et la spatialisation de l'impact à travers les exemples du Centre Pompidou-Metz et du Louvre-Lens ». In : *Belgeo, revue belge de géographie*. Disponible en ligne sur : [<https://journals.openedition.org/belgeo/12600>]. Consulté le : 28/12/2019

Brossard T., Wieber J-C. 1984. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. In : *Espace géographique*, tome 13, n°1, pp. 5-12.

Cavallo F., 2018. Résidence secondaire et hôtels comme unités spatiales minimales de l'habiter temporaire touristique, Le Touriste et l'Habitant de Dominique C. et Alves D. Ed : Connaissances et savoirs. p.p 133-153.

Charel F. nd. Oenotourisme, une motivation forte pour visiter une destination. Site officiel de l'agence de développement touristique de la France. Disponible en ligne sur : [<http://www.atout-france.fr/content/oenotourisme>]. Consulté le : 20/09/2019

Choay F, Pierre Merlin P. 2015. Bien-être. In : *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Ed : Editeur : Presses Universitaires de France.

Christofle S. et Hélon C. 2018. Tourisme et habitants du chapitre : Territoire(s), touriste(s) et habitants à Nice Côte d'Azur "Métropole". In : *Le Tourisme et l'Habitant* de Crozat D., Alves D. pp.85-110.

Conseil de l'Europe. 2000. Convention européenne du paysage. In : *Série des traités européens - n° 176*, partie Préambule, Florence. Disponible en ligne sur : [<https://rm.coe.int/168008062a>]. Consulté le : 23/05/2019.

Crozat D. et Alves D. 2018. Introduction : Inventer (enfin) l'habitant du tourisme ? In : *Le tourisme et l'habitant*. Ed : Connaissances et Savoirs. pp. 7-13

Crozat D. 2018. Diversité des dialogues entre touristes et habitants : imaginer la possibilité d'une rencontre. In : *Le tourisme et l'habitant*. Ed : Connaissances et Savoirs. pp. 17-35.

Dictionnaire "Larousse" de la langue française, définition du mot "préservation". Disponible en ligne sur : [<https://larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>]. Consulté le: 05/01/2020

Dictionnaire "Larousse" de la langue française, définition du mot "valorisation". Disponible en ligne sur : [<https://larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>] Consulté le: 05/01/2020

Euréval. 2010. Fiche technique : Réaliser un entretien semi-directif. Disponible en ligne sur : [\[https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf\]](https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf). Consulté le : 29/06/19

Fabre. D, 2013. Émotions patrimoniales - le patrimoine porté par l'émotion. In : *Domestiquer l'histoire, Ethnologie des monuments historiques*. Ed : La Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture. Disponible en ligne sur : [\[https://books-openedition-org.proxy.scd.univ-tours.fr/editionsmsmh/2861\]](https://books-openedition-org.proxy.scd.univ-tours.fr/editionsmsmh/2861). Consulté le 22/12/19

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Site officiel. Disponible en ligne sur : [\[https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/qui-sommes-nous/les-parcs-naturels-regionaux-de-france\]](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/qui-sommes-nous/les-parcs-naturels-regionaux-de-france). Consulté le : 26/10/19.

Gravari-Barbas M. 2005. Conclusion générale. Habiter le patrimoine : vivre les lieux et s'approprier le temps... In: *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*. Ed : Presses universitaires de Rennes. pp. 615-618. Disponible en ligne sur : [\[https://books.openedition.org/pur/2300?lang=fr\]](https://books.openedition.org/pur/2300?lang=fr). Consulté le : 09/11/19

Gerbod P. 1983. Les touristes français à l'étranger (1871-1914). In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 30 N°2, pp. 283-297; disponible en ligne sur : [\[https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1983_num_30_2_1236\]](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1983_num_30_2_1236). Consulté le : 16/10/19.

Guérin H. 2018. François Sabatier, du touriste à l'habitant "Il faut être soi". In : *Le tourisme et l'habitant de Dominique Crozat et Diane Alves*. Ed: Connaissances et savoirs. pp. 43-56.

Imbert G. 2010. L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. In : *Recherche en soins infirmiers* (N° 102), pp. 23-34. Disponible en ligne sur : [\[https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm?fbclid=IwAR1V4kBhgYe5c6DV8ZlaSiY1nwfeNG3_VJBTE9OTOW-yEpxDJR-67cVbcm4\]](https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm?fbclid=IwAR1V4kBhgYe5c6DV8ZlaSiY1nwfeNG3_VJBTE9OTOW-yEpxDJR-67cVbcm4). Consulté le : 15/06/19

Kieffer M. 2018. Introduction du chapitre : Analyse des conditions d'intégration territoriale du tourisme rural communautaire : une recherche-action au Mexique. In : *Le tourisme et l'habitant*. Ed : Connaissances et Savoirs. pp.219-239.

Lazzarotti O. 2011. Le patrimoine, des monuments mis en tourisme. In : *Patrimoine et tourisme histoire, lieux, acteurs, enjeux*. pp. 50 - 27. Edition Belin.

Legifrance. Code de l'urbanisme - Article L123-1-5. Disponible en ligne sur : [\[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075&idArticle=LEGIARTI000022475776&dateTexte=&categorieLien=cid\]](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075&idArticle=LEGIARTI000022475776&dateTexte=&categorieLien=cid). Consulté le : 14/12/19

Lejeune D, Mension-Rigau E. 1990. L'enfance au château. L'éducation familiale des élites françaises au 20e siècle. In : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°28. Disponible en ligne sur : [\[www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1990_num_28_1_2313_t1_0134_0000_2\]](http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1990_num_28_1_2313_t1_0134_0000_2). Consulté le : 16/10/19

Leroux E. 2016. Management du tourisme durable : attractivité du territoire, patrimoine et gastronomie. In : *Revue management & avenir*. N°85. pp.109-112. P110

Lifran R et Oueslati W. 2007. Eléments d'économie du paysage, Towards Landscape Economics ?. In : *Economie rurale*. pp.85-98. Disponible en ligne sur : [\[https://journals.openedition.org/economierurale/2031\]](https://journals.openedition.org/economierurale/2031). Consulté le : 20/03/2019.

Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT). Site officiel. Disponible en ligne sur : [\[https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire\]](https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire)

Merabet F. 2018. Le tourisme au Sahara : Quelles conséquences sur la population locales ? Le cas de l'Oasis Rouge de Timimoun. In: *Le Touriste et l'Habitant de Crozat D, Alves D*. Ed : Connaissances et Savoirs. pp.259-276.

Michel A. nd. Le meilleur du Val de Loire : activités à faire. Le Routard. Disponible en ligne sur : [\[https://www.routard.com/contenu-dossier/cid136837-le-meilleur-du-val-de-loire.html?page=6\]](https://www.routard.com/contenu-dossier/cid136837-le-meilleur-du-val-de-loire.html?page=6). Consulté le : 3/01/19

Moreau A. 2017. Savez-vous ce qu'est un greeter? France 3, Centre Val de Loire. Disponible en ligne sur : [\[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/touraine/indre-loire/tours/savez-vous-ce-qu'est-greeter-794251.html\]](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/touraine/indre-loire/tours/savez-vous-ce-qu'est-greeter-794251.html). Consulté le : 14/12/19

Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT). Site officiel. Disponible en ligne sur : [\[https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire\]](https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/le-parc/le-territoire)

PNR LAT. nd. Notre patrimoine a de l'avenir Evolution de nos paysages du Moyen Âge à nos jours. Disponible en ligne sur : [\[https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/telechargements/paysages/montage-plaquette-bd.pdf\]](https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/telechargements/paysages/montage-plaquette-bd.pdf).

Raimbaud R., Nermord A. 2017. Comment mieux intégrer les habitants aux stratégies touristiques locales. In : *Dossier : Le partage avec les habitants au cœur des stratégies*. Disponible en ligne sur : [\[https://www.monatourisme.fr/wp-content/uploads/2017/01/ESPACES-Publication-habitants.pdf\]](https://www.monatourisme.fr/wp-content/uploads/2017/01/ESPACES-Publication-habitants.pdf). Consulté le : 16/10/19

Tuan Y-F. 1990. Preface. In : *Topophilia : a study of environmental perception, attitudes, and values*. Ed : New York : Columbia University Press. Disponible en ligne sur : [\[https://www.worldcat.org/title/topophilia-a-study-of-environmental-perception-attitudes-and-values/oclc/899002165/viewport?fbclid=IwAR2KDGBfYtden80UI4QnC6iGkgs0DPVD3x3y1g45Ql0G_RGRlhH4CA80GpA\]](https://www.worldcat.org/title/topophilia-a-study-of-environmental-perception-attitudes-and-values/oclc/899002165/viewport?fbclid=IwAR2KDGBfYtden80UI4QnC6iGkgs0DPVD3x3y1g45Ql0G_RGRlhH4CA80GpA). Consulté le : 03/01/19.

UNESCO. Nd. Indicateurs Unesco de la culture pour le développement. In : *Manuel Methodologique*. Disponible en ligne sur : [\[https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf\]](https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf). Consulté le : 18/05/2019.

UNESCO, 2011. Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? In : *UNESCO » Culture » Patrimoine immatériel » Convention*. Disponible en ligne sur : [\[https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003\]](https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003). Consulté le : 17/05/2019.

UNESCO. Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes. Site officiel. Disponible en ligne sur : [\[https://whc.unesco.org/fr/list/933/\]](https://whc.unesco.org/fr/list/933/). Consulté le : 29/10/19.

UNESCO. Val de Loire Patrimoine Mondial. Site officiel. Disponible en ligne sur : [<https://www.valdeloire.org/Connaitre/L-inscription-UNESCO/Le-Bien-inscrit-du-Val-de-Loire>]. Consulté le 15/09/19.

Laplante, Marc, 1996, « Le tourisme, un fait culturel des sociétés modernes ». In : *Formation de formateurs, Madrid, Organisation mondiale du tourisme*, chap. 1, p. 25 46.

Lazzarotti O. 2011. Lecture critique. In : *Patrimoine et tourisme : Histoires, lieux, acteurs, enjeux*. Ed : Belin. Consulté le 12/11/19.

Montpetit R. 2005. Expositions, parcs, sites : des lieux d'expériences patrimoniales. In: *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu de Gravari-Barbas*. Ed : Presses universitaires de Rennes pp. 111-133. Disponible en ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2005_num_5_1_1216].

Poulot D. 2006. Une émotion patrimoniale exemplaire : la destruction et la reconstruction du pavillon d'Art contemporain de Milan. In : *Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion*. pp. 115-135.

Touraine Val de Loire. Les châteaux de la Loire. Site officiel. Disponible en ligne sur : [<https://www.touraineloirevalley.com/decouvrir/chateaux-de-la-loire/>]. Consulté le : 16/11/19

Verdelli L. 2008. A la recherche de composantes pour un nouveau paradigme de développement territorial ? In : *Heritage fluviaux, des patrimoines en devenir en devenir. Processus d'identification, protection et valorisation des paysages culturels en France, Portugal et Italie : quelques exemples significatifs*. pp.583-608.

Villepontoux S. 2018. Le tourisme participatif ou l'invention du guide-habitant, nouvel enjeu pour la mise en tourisme des territoires. L'exemple du phénomène Greeters en France. In : *Le tourisme et l'habitant de Crozat D., Alves D.* Ed : Connaissances et Savoirs. pp. 183-213.

Watremez A. 2008. Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité. In : *Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion*. Ed : Culture & Musées, n°11 pp. 11-36. Disponible en ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2008_num_11_1_1467].

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire donné aux touristes

I) Questions sur la typologie de personnes :

1) Quelle est votre nationalité ?

- ☐ Française
- ☐ Anglaise
- ☐ Allemande
- ☐ Autres ?

2) Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ☐ - 20 ans
- ☐ 20 et 30 ans
- ☐ 30 et 40 ans
- ☐ 40 et 50 ans
- ☐ + 60 ans
- ☐ Autres ?

3) Quel est votre niveau scolaire ?

- ☐ Collège / Lycée
- ☐ De bac à bac+2
- ☐ Supérieur à Bac+2
- ☐ Autres ?

4) Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- ☐ Agriculteurs exploitants
- ☐ Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- ☐ Cadre et professions intellectuelles supérieures
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ Retraités
- ☐ Autres ?

II) Questions sur les motivations de leur visite du site :

5) Pour quelles raisons avez-vous choisi de venir dans le PNR Loire Anjou Touraine ?

- ☐ Pour le prix du séjour
- ☐ Pour le contexte naturel (ses paysages, sa faune, sa flore ...)
- ☐ Pour les atouts culturels (musées, monuments historiques, châteaux ...)
- ☐ Pour les événements festifs (expositions, spectacles, fêtes ...)
- ☐ Pour les services offerts et activités (golf, randonnées, pêche, plongée, canoë...)
- ☐ Autres ?

6) Que comptez-vous visiter dans le secteur ? (Château, bord de Loire activités nautiques)

III) Questions sur leurs conditions de séjour :

7) Comment vous êtes-vous rendu sur le site ?

- ☐ En vélo
- ☐ En taxi
- ☐ Avec son véhicule personnel
- ☐ En covoiturage
- ☐ En transports en commun
- ☐ En train
- ☐ Autres ?

8) Comment vous déplacez-vous sur le site ?

- ☐ En vélo
- ☐ En taxi
- ☐ Avec son véhicule personnel
- ☐ En covoiturage
- ☐ En transports en commun
- ☐ En train
- ☐ Autres ?

9) Comment avez-vous séjourné sur le site ?

- ☐ Dans un hôtel
- ☐ Dans un camping
- ☐ Dans un gîte
- ☐ En Airbnb
- ☐ En chambre d'hôte
- ☐ Chez des connaissances, famille
- ☐ Autres ?

IV) Questions sur l'évaluation du séjour :

10) Sur une échelle de 1 à 5 pouvez-vous nous évaluer la qualité de votre séjour ?

- ☐ 1 : Ne m'a pas plus
- ☐ 5 : J'ai adoré à répondu à toutes mes attentes

11) Qu'avez-vous le plus apprécié dans votre séjour touristique ?

12) Avez-vous rencontré des difficultés durant votre séjour ? (Incompréhension des panneaux dû à la barrière de la langue, indications complexe, guide peu bienveillant).

13) Avez-vous recensé des manques (endroits/services/éléments) que vous auriez bien aimé en bénéficier durant votre activité touristique ? Lesquels ?

☐ Si oui, avez-vous des préconisations, pour pallier à ce dysfonctionnement ?

14) Que recommanderiez-vous pour valoriser les atouts du site (si idée) ?

15) Si nous vous disons « patrimoine culturel dans le PNR Loire Anjou Touraine » à quoi feriez-vous référence ?

Annexe 2 : Tableau qui résume l'ensemble des résultats obtenus lors de l'enquête de terrain

Site visité	Profil personne(s) d'interrogée(s)	Nationalité	Age	Niv. Scolaire	Catégorie Socio-pro	Motivation de visite des sites	Autres sites visités sur le PNR	Moyen de déplacement inter-sites	Moyen de déplacement intra-site	Lieu et type d'habitation	Evaluation de la qualité du séjour	Aspect positif le plus apprécié durant le séjour	Difficultés rencontrées	Manques recensés	Recommandations / Préconisations pour valoriser le site	Idées qui surviennent lorsqu'on pense "patrimoine culturel" du PNR LAT	Autres remarques
Château de Saumur	Femme + Fille	All	40-50	> Bac + 2	Médecin	Atouts culturels et naturels	Loire à vélo,	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Chambre d'hôte	4	Restaurants et culture française	Choc culturel, différence de savoir-être, traduction inadéquate des	Piste cyclable peu nombreuses	«	«	«
Village Troglodyte	Retraité	Fr	60	> Bac + 2	Commerçants -> Retraité	Atouts culturels et naturels	Château	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Dans sa propre maison	4	Architecture atypique	«	«	Développer les pistes cyclables pour rentabiliser le relief plat de la région, usage de vélo à encourager	Saumur, cadre noir (centre d'équitation)	
Abbaye	Groupe de jeunes	Fr	30-40	> Bac + 2	Employés	s'amuser et se divertir	Eglise, château	Pied	Pied	Dans sa propre maison	5	Spectacle des feux d'artifice	Manque d'ambiance dans les sites monumentaux	Points d'eau	«	«	«
Abbaye	Groupe de touristes anglais	Ang	60	> Bac + 2	Cadres -> Retraités	Atouts culturels et naturels	Château	Véhicule personnel : voiture	voiture	Maison secondaire	5	Vin, langue française, brocante (surtout), architecture	parfois la barrière de langues	Meilleure traduction, tarifs chers	«	«	«
Abbaye	Retraité	Ang	> 60	> Bac + 2	Directeur de banque -> retraité	Vient au moins une fois par an en France, façon d'être et traditions françaises	Château	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Gîte loué	5	Nourriture, paysage et architecture	«	«	«	«	«
Château	Femme de 30 ans	Fr	30-40	> Bac + 2	Cadres	Atouts culturels	Château et bords de la Loire	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Camping	5	Château et bords de la Loire	«	«	Travail peu poussé dans la communication	Château, maisons troglodytes, caves de vin	
Château	Couple	Esp	> 60	> Bac + 2	Retraités	Atouts culturels et naturels	Château, normandie, Bretagne	Véhicule personnel : camping car (auto caravane)	Bus	camping car	5	Paysages, château	barrières de langues	«	«	«	
Château	Groupes d'anglophones qui se sont rencontrés dans le site du PNR	Ang et Nouvelle-Zélande	30-40	> Bac + 2	Cadres	Atouts culturels et naturels	Jardins, esplanade, Loire, restaurant et vin	Vélo	Vélo	Camping	4,5	Cyclisme	Points d'eau	«	Application pour promouvoir le site et faciliter le séjour des vacanciers qui font du vélo, localisation des pistes cyclables et traçage des itinéraires	vin, architecture différentes, accessibilité	

Château	Famille de 4 adultes et deux enfants	Fr	20-30	>Bac + 2	Employés	Atouts culturels et naturels, cadeau de Noël	Château uniquement car ils vont rentrer dans la fin de journée	Véhicule personnel : voiture	Pied	Lieu de passage	4	Paysage	«	Tables de pique-nique peu nombreuses, fontaine d'eau	Travail sur la communication	«	
Château	Fille et sa mère	Ang	30-40	> Bac + 2	Employés	château	Cadre noir	Véhicule personnel : voiture	Pied	Lieu de passage	5	Bords de la Loire	Manque d'information sur les autres sites monumentaux avoisinants au château	«	Renforcer la communication, réseaux sociaux	val de Loire	
Château	Famille(couple et enfant)	Fr	>60	>Bac + 2	Cadres -> Retraités	atouts culturels et naturels	«	Véhicule personnel : voiture	Pied	Lieu de passage	5	Bords de la Loire	«	«	Améliorer le site, rendre la Loire navigable, diversifier les sites	«	
Château	Homme et 3 enfants (originaire de Saumur)	Fr	30-40	>Bac + 2	Cadres	faire découvrir le patrimoine à ses enfants, atouts	Autres sites historiques	Véhicule personnel : voiture	Pied	Séjour temporaire	4	Ambiance et atmosphère détendues	«	Parking gratuit plus présent	«	«	
Château	Groupe d'allemands	All	> 60	>Bac + 2	Cadres -> Retraités	atouts culturels et naturels	Tous les sites du PNR	Train	Bus et pied	Hôtel	5	Ils ont pas pu trancher	Langues et peine à trouver les bus	Bières non alcooliques	«	«	
Abbaye	Retraité	Fr	> 60	Collège / Lycée	Retraités	Pour les atouts culturels	Château	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Maison secondaire (durée 1 mois sur le site)	4	Accueil des habitants et commerçants agréables, beaux paysages	Problèmes de signalisation (parking)	«	Développer davantage les outils de communication (prospectus, ...) pour valoriser le site	châteaux de la Loire	Souhaitent visiter le Château de Mont
Abbaye	Retraité	Fr	>60	bac - bac +2	Retraités	Autre : Retour aux sources	1 journée sur la vallée de la Loire pour les atouts naturels	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Domicilier en ces lieux	4	Bon accueil, pistes cyclables bonnes, on peut bien manger pour pas cher			Développer plus les services de proximité pour valoriser encore plus l'accueil		
Château de Saumur	1 homme et son ami	Fr	40 - 50	> bac +2	Cadre et professions intellectuelles supérieures	Pour les atouts culturels	Musée des blindés	Véhicule personnel : voiture	Voiture	Dans un hôtel	4	Calme, sérénité et paysage	Musée des blindés mal indiqué mais aime le fait que les animaux soient relativement acceptés partout			Châteaux, clochers, bords de Loire	Séjour de transition visite de Amboise à l'allée et de Saumur au retour

Abstract

This final year project has been conducted as a part of the Urban Planning and Environment studies set up in Polytech Tours and aims the valuation of the heritage and the landscape of the Regional Natural Parc of Loire Anjou Touraine. The heritage is multidimensional and describe a natural, cultural and monumental aspect related to a defined territory. It changes according to time and space in which it's located. This site is characterized by a rich heritage and has spectacular natural landscapes. These cultural and natural assets attract many tourists coming from different backgrounds and different countries. In the context of the current trends, tourism has experienced continuous growth enhancing a high accessibility for more people. This can be explained by the various emotional benefits that this industry brings to both the tourist and the inhabitant. In fact, the tourist acquires a feeling of well-being from his immersion of the heritage site; the inhabitant, meanwhile, benefits from a richer and more dynamic local territory. This symbiotic interaction can only be made concrete with the reconciliation of the expectations of each user and respect for the local culture. Besides the cohabitation of the tourist with the local inhabitant, the enhancement of the heritage can be effective through legislative measures that promote the preservation of the richness of the PNR as well as through making the inhabitant the leader of the construction of the process of tourism. This initiative will indeed promote a participative tourism that responds in a coherent way to the expectations of residents and the recreational needs of tourists, contributing thus to a sustainable tourism.

Résumé

Ce projet de fin d'études a été réalisé dans le cadre de la formation d'ingénieur en Génie de l'aménagement et de l'environnement de l'Ecole Polytechnique de Tours et à pour sujet la valorisation patrimoniale et paysagère du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Le caractère multidimensionnel du patrimoine est décrit à travers l'aspect naturel, monumental ou culturel de ce territoire. Il varie en fonction du temps dans lequel il s'inscrit et de l'espace dans lequel il se situe. Le territoire du PNR est doté d'un riche potentiel patrimonial et présente des paysages naturels exceptionnels. Ses atouts culturels et naturels attirent beaucoup de touristes de diverses nationalités et de profils différents. Avec la montée des tendances actuelles, le tourisme a connu une croissance continue favorisant une forte accessibilité à plus d'individus. Cela peut s'expliquer par les divers apports émotionnels que cette forme d'industrie procure tant au touriste qu'à l'habitant. En effet, le touriste acquiert un sentiment de bien-être dès lors son immersion dans le site patrimonial ; l'habitant, quant à lui, bénéficie d'un territoire local plus riche et plus dynamique. Cette interaction symbiotique ne peut se concrétiser qu'avec la conciliation des attentes de chaque usager et le respect de la culture locale. Outre la cohabitation du touriste avec l'habitant local, la valorisation du patrimoine passe également par des mesures législatives promouvant la préservation de la richesse du PNR ainsi que par le placement de l'habitant au coeur du processus de construction du tourisme. Cette initiative permettra en effet de favoriser un tourisme participatif qui répond d'une manière cohérente aux attentes des habitants et aux besoins récréatifs du touriste et qui contribue ainsi au tourisme durable.



Figure 21 : Photo prise au château de Saumur lors des enquêtes de terrain (juillet 2019)

Mots clés : PNR Loire Anjou -Touraine - Patrimoine - Culturel - Monumental - Naturel - Paysage - Enquête - Tourisme - Touristes - Apports - Bien-être - Habitant - Vivre les lieux patrimoniaux - Préservation - Valorisation